



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

PAR LA LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTÉ MENTALE

Rue Mercelis 39

1050 Bruxelles

☎ 02 511 55 43

[www.lbsm.be](http://www.lbsm.be) 



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE



# TABLE DES MATIERES

1. CADRE GÉNÉRAL.....	3
2. INSTANCES DE LA LIGUE .....	7
<i>ASSEMBLÉES GÉNÉRALES</i>	7
<i>MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2022</i>	8
<i>CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	11
3. L'ÉQUIPE.....	12
<i>LES PERMANENTS</i>	12
<i>LES DÉTACHÉ ·ES</i>	14
4. LES ACTIONS MENÉES.....	16
<i>4.1 REPRÉSENTATION</i>	16
4.1.1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL	16
4.1.2. FASS	18
4.1.3. REFORMES	18
4.1.4. COMITES DE VIGILANCE	19
<i>4.2 RECHERCHE</i>	20
4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2022	20
4.2.2 RECUEIL DE DONNÉES DES SSM COCOF	23
<i>4.3 INFORMATION</i>	23
4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2021 :	23
4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION	26
4.3.3 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT	29
<i>4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS</i>	30
4.4.1 LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2021-2022	31
4.4.2 LES GROUPES DE TRAVAIL	31
4.4.3 COORDINATIONS THÉMATIQUES	43
4.4.4 LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU	56
4.4.5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS	58
4.4.6 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)	60
GLOSSAIRE.....	65

Depuis plusieurs années, et singulièrement depuis la pandémie COVID, la Ligue s'est retrouvée en première ligne pour mettre en lumière les difficultés de santé mentale de la population, les services offerts pour y répondre et, ce faisant, appuyer une vision de la santé mentale plus respectueuse de toutes les personnes impliquées, patient-es, proches et professionnel·les du soin.

Force est de constater que la situation globale se dégrade, avec d'une part une augmentation des demandes dans de nombreux services et, d'autre part, un épuisement de nombreux intervenants. La multiplication des crises empêche de nombreuses personnes de pouvoir relever la tête, approfondit les difficultés et les fait davantage s'entremêler.

Une série d'outils proposés par la Ligue tentent d'apporter des points d'appui aux acteur·rices en 1<sup>e</sup> ligne, à travers les groupes de travail, les séminaires, colloques, rapports d'études... Ainsi, nous avons pu objectiver la saturation des services de santé mentale, dans une étude présentée en juin 2022 et offrant, pour la première fois, une base scientifique à un constat récurrent du terrain. Une étude présentée par l'un des invités à la matinée en juin comme un modèle à suivre.

Nous avons également poursuivi le travail sur le secret professionnel à travers un cycle de webinaires qui est désormais disponible en ligne et qui présente des balises indispensables, à l'heure où les partages automatisés de données deviennent la norme. L'année s'est terminée avec un colloque sur les questions de genres et de sexualités, dans l'objectif d'ouvrir les secteurs du social et de la santé à la complexité de ces enjeux, afin de mieux accueillir, aider et soigner des publics qui ressentent encore beaucoup de difficultés à se confier à des professionnel·les sur ces questions.

La Ligue est restée présente dans le suivi des grandes réformes qui concernent Bruxelles : la réforme du décret de l'ambulatoire social-santé en COCOF et l'incontournable PSSI (Plan Social-Santé Intégré), auxquelles s'ajoutent des dispositifs comme les Psychologues de première ligne, etc. Ce travail plus politique s'avère intense, au vu des multiples dossiers sur la table et de l'accélération du calendrier, les politiques souhaitant atterrir avant la fin de la législature qui approche à grands pas.

Beaucoup d'autres actions ont été menées, comme la création de podcasts, l'organisation d'un inter-lieux de liens, la poursuite des recherches sur l'accueil et l'accessibilité ou sur les besoins en santé mentale des personnes âgées. Le détail de toutes ces activités est repris dans le présent rapport.

C'est l'occasion pour moi de souligner ici le travail remarquable de l'équipe de la Ligue, chaque collègue s'investissant dans ses tâches avec rigueur et énergie pour offrir un appui le plus qualitatif possible. Et ce, dans un contexte où la Ligue n'échappe pas à une réalité qui tend à s'étendre dans le champ du social et de la santé, à savoir la précarisation des modes de financement et donc des contrats de travail qui en dépendent.

En effet, nous savons déjà que l'année 2023 sera synonyme de contraction dans le personnel et donc les actions de la Ligue, avec la fin des projets issus de la période de pandémie. Et ce, alors que les besoins explosent et que les enjeux se multiplient autour de la santé mentale. L'enjeu présent et à venir est de bénéficier d'une Ligue à même d'anticiper et de répondre à ces besoins et enjeux. Sous quelles formes, avec quels moyens ? C'est ensemble, avec tous nos membres et avec les différents pouvoirs publics, qu'il conviendra d'y répondre.

Bonne lecture !

Yahyâ Hachem Samii, directeur

# 1. CADRE GÉNÉRAL

Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de **promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale**, notamment par l'organisation **d'espaces et temps d'échanges**. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française (COCOF<sup>1</sup>) à Bruxelles<sup>2</sup>.

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.

Dans ce cadre, la Ligue veut **promouvoir la santé mentale en développant les liens, la concertation et l'élaboration entre professionnels, publics et politiques** en matière de santé mentale et en portant les constats, demandes et **revendications de ses membres** auprès des responsables concernés. Elle veut contribuer à changer ce qui nuit à la santé mentale et à rendre plus visible ce qui y contribue.

La Ligue **défend une conception** de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte de multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques, ...) déterminant ses difficultés. Elle soutient la diversité des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous. Elle défend et promeut une éthique qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun·e est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

La Ligue est d'abord un **lieu d'échanges et d'élaborations**. Elle accueille, soutient ou organise des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, les services aux personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

Elle **participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position** sur les enjeux de la santé mentale et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux.

---

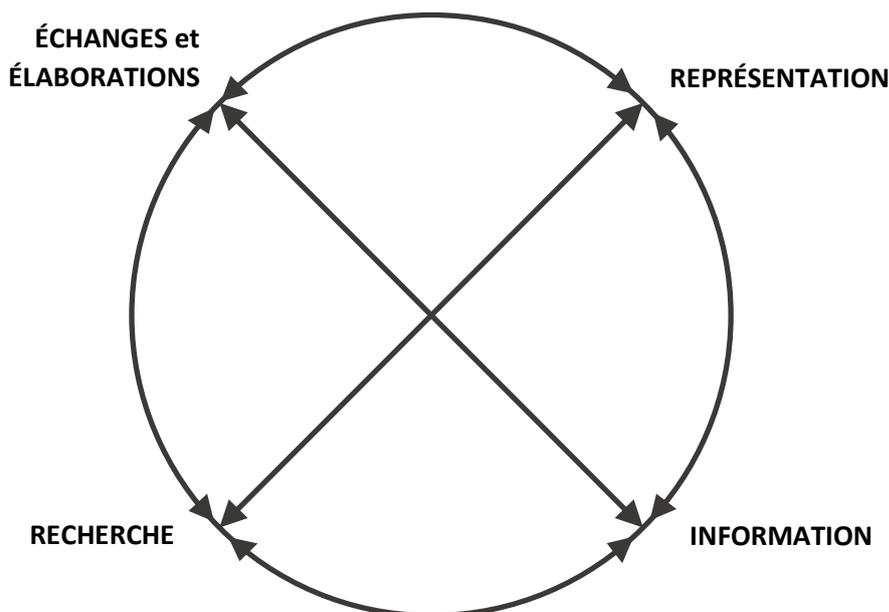
<sup>1</sup> Vous trouverez en fin de rapport un Glossaire reprenant les acronymes utilisés.

<sup>2</sup> Les 22 services agréés auxquels s'ajoutent 2 services subsidiés en initiative et qui restent depuis longtemps en attente d'agrément.

Elle **représente** les services dont elle est la fédération et se concerte avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire.

À l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en questions de recherche et **mène des études** sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès des acteurs de terrain. Enfin, la Ligue est un **vecteur d'information et de sensibilisation**, auprès des professionnels, du public et des politiques.

Afin de répondre à sa finalité, la Ligue remplit **4 missions principales** :



Ces **4 missions** se répondent et se retrouvent réunies dans les différentes actions menées par la Ligue.

### 1. **ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS** :

- Être à l'écoute des acteurs de terrain et soutenir l'élaboration collective,
- Mettre en place des espaces participatifs,
- Assurer l'organisation et la mise en œuvre des coordinations thématiques et de groupes de travail en partenariat avec les services qui détachent des personnes pour ces travaux,
- Mettre les acteurs bruxellois en réseau,
- Faciliter l'organisation des secteurs impliqués,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter le débat sur les problématiques traitées,
- Pouvoir susciter et/ou alimenter les échanges entre acteurs politiques et acteurs de terrain,
- Être à l'écoute de nouvelles pratiques,
- Soutenir les acteurs des secteurs concernés,
- Contribuer à faire évoluer les secteurs concernés.

## 2. REPRÉSENTATION :

- Prendre position sur les enjeux de la santé mentale,
- Influencer la compréhension et la prise en considération de la santé mentale,
- S'impliquer dans les différents lieux d'échange, de concertation et de décision en matière de santé mentale et d'ambulatoire à Bruxelles,
- Intégrer et veiller à ce qu'une place soit donnée à la parole et les idées des premiers concernés dans les actions et débats des secteurs et des politiques impliqués,
- Favoriser l'approche *Bottom-up* et les pratiques qui reconnaissent et prennent en compte la parole et les idées des premiers concernés,
- Fédérer et représenter les services de santé mentale en COCOF auprès des politiques, de l'administration et OORdes espaces de concertation sociale.

## 3. RECHERCHE :

- Être à l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, pour les traduire en questions de recherche,
- Mener de façon objective et rigoureuse des enquêtes, études, recherches qui, sur base de méthodologies et de données scientifiques, aident à la compréhension des problématiques traitées, produisent des analyses et aboutissent à des recommandations,
- Assurer une veille scientifique,
- Collecter les données utiles,
- Développer une expertise sur la situation bruxelloise, en lien avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec les travaux menés sur les plans nationaux et internationaux,
- Articuler les enjeux politiques et les pratiques cliniques.

## 4. INFORMATION :

- Diffuser les travaux sur les problématiques traitées, tant ceux de la Ligue que ceux d'autres acteurs, à destination des professionnels, des politiques et du grand public,
- Assurer une veille sur l'actualité et les initiatives en cours,
- Mettre à la disposition des acteurs de terrain les informations et outils utiles à leurs actions,
- Organiser et coorganiser des séminaires, journées d'études, colloques sur des thématiques qui mettent en lumière des questions, problématiques, enjeux, pratiques et perspectives en santé mentale,
- Effectuer un travail de vulgarisation pour faciliter l'accès de tous aux connaissances sur la santé mentale,
- Sensibiliser les acteurs sur certains besoins moins connus ou traités, notamment par le biais de colloques ou journées d'études,
- Sensibiliser le grand public sur les problématiques traitées, leurs réalités et les actions entreprises,
- Fournir au grand public les éléments utiles pour alimenter le débat démocratique et les innovations sur les problématiques traitées.

**Si on se réfère au décret de l'ambulatoire établi en 2009 par la COCOF, 7 missions nous sont dévolues (art.142). Elles se retrouvent dans les 4 axes ci-dessus comme suit :**

	<b>Echanges et élaborations</b>	<b>Représentation</b>	<b>Recherche</b>	<b>Information</b>
1° offrir son aide et ses conseils à ses affiliés	<b>X</b>		<b>X</b>	<b>X</b>
2° développer les échanges et les réflexions entre ses affiliés	<b>X</b>		<b>X</b>	
3° coordonner et promouvoir les actions menées par ses affiliés	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
4° assurer la diffusion de l'information parmi ses affiliés et relative à ses affiliés				<b>X</b>
5° développer une coordination avec les autres organismes de la Santé, de l'Action sociale, de la Famille et de la Cohésion sociale, sans exclure d'autres partenaires	<b>X</b>	<b>X</b>		
6° promouvoir la formation continue des travailleurs de leurs affiliés	<b>X</b>			<b>X</b>
7° effectuer des travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication en matière sociale / de santé			<b>X</b>	<b>X</b>

## 2. INSTANCES DE LA LIGUE

### **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

L'**Assemblée Générale** (AG) est composée de personnes morales reconnues, actives en matière de santé mentale.

Les **AG participatives** se sont poursuivies afin de pouvoir échanger sur les questions et enjeux en cours. Ces temps de rencontre, prévus 2 à 4 fois par an, permettent de renforcer des liens internes plus dynamiques entre membres, CA et permanents de la Ligue, de suivre les évolutions des besoins et des situations, d'être conscientisés sur les très nombreux débats d'actualité, et de prendre part aux actions qu'il convient de mener.

Deux AG participatives se sont réunies : le 28/03, avec une présentation des projets du plan de relance et de redéploiement (PRR) et le 17/10 au sujet du PSSi, avec comme invité-es les animatrices des Ateliers du changement et 2 représentants du cabinet du Ministre de l'Action sociale et de la Santé.

L'AG ordinaire s'est réunie en présentiel le 28/03. Une AG extraordinaire s'est également tenue le 17/10 pour acter le changement d'adresse du siège social. Le fait de combiner AG participatives et AG (extra)ordinaires réduit le nombre de réunions et favorise l'implication des membres.

La Ligue comptait 54 membres au 31/12/2022.

## MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2022

SERVICES	DE	SANTÉ	MENTALE	BRUXELLOIS
<b>AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE</b>				
A.N.A.I.S.		Avenue Maréchal Foch 35,	1030	02 242 11 36
		Schaerbeek		
Centre Chapelle-aux-Champs ASBL		Clos Chapelle-aux-Champs		02 764 31 20
		30/3049, 1200 Bruxelles		02 764 31 43
Centre de Guidance de Saint-Gilles		Rue de la Victoire 26,	1060 Saint-Gilles	02 542 58 58
Centre de Guidance d'Etterbeek		Rue de Theux 32,	1040 Etterbeek	02 646 14 10
Centre de Guidance d'Ixelles Adultes		Rue de Naples 35,	1050 Ixelles	02 515 79 10
<i>Département enfants, adolescents et familles</i>		Rue Sans Souci 114,	1050 Ixelles	02 515 79 01
Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif		Avenue Ducpétiaux 68,	1060 Saint-Gilles	02 538 81 80
D'Ici et d'Ailleurs		Rue Fernand Brunfaut 18 B,	1080 Molenbeek-Saint-Jean	02 414 98 98
Free Clinic		Chaussée de Wavre 154 A,	1050 Ixelles	02 512 13 14
La Gerbe		Rue Thiéfry 45,	1030 Schaerbeek	02 216 74 75
Le Chien Vert		Rue Eggerickx 28,	1150 Bruxelles	02 762 58 15
Le Grès		Rue des Trois Ponts 51,	1160 Auderghem	02 660 50 73
Le Méridien		Rue du Méridien 68,	1210 Saint-Josse-ten-Noode	02 218 56 08
Le Norois		Boulevard De Smet de Nayer 597,	1020 Laeken	02 478 82 40
Le Sas		Rue de la Marne 85,	1140 Evere	02 242 07 63
Nouveau Centre Primavera		Rue Stanislas Legrelle 48,	1090 Jette	02 428 90 43 02 428 90 04
Psycho-Etterbeek		Rue Antoine Gautier 106,	1040 Etterbeek	02 735 84 79
S.S.M. Champ de la Couronne		Rue du Champ de la Couronne 73,	1020 Laeken	02 410 01 95
Service de Santé Mentale « L'Adret »		Avenue Albert 135,	1190 Forest	02 344 32 93
Service de Santé Mentale Sectorisé de Forest - Uccle et Watermael-Boitsfort		Avenue de Fré 9,	1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre Psycho-Médical pour adultes</i>		Avenue de Fré 9,	1180 Uccle	02 375 10 06
<i>Centre de Guidance pour enfants, adolescents et familles</i>		Avenue Bel Air 88,	1180 Uccle	02 343 22 84
<i>Centre de Santé mentale de Watermael-Boitsfort</i>		Rue de la Vénérerie 19,	1170 Watermael-Boisfort	02 672 78 16

Service de Santé Mentale de l'U.L.B.	Avenue FD Roosevelt 50/254 1050 Ixelles	02 660 59 26
<i>La Plaine</i>	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Ixelles	3 660 59 26
<i>Psy-Campus</i>	Avenue Buyl 127, C.P. 184, 1050 Ixelles	02 650 20 25
<i>Centre de Guidance</i>	Rue Haute 293, 1000 Bruxelles	02 503 15 56
Ulysse	Rue de l'Ermitage 52, 1050 Ixelles	02 533 06 70
Wolu-Psycho-Social	Chaussée de Roodebeek 471, 1200 Woluwe-Saint-Lambert	02 762 97 20
<b>SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS</b>		
<b>AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (COCOM)</b>		
Centre Exil ASBL	Avenue de la Couronne 282, 1050 Ixelles	02 534 53 30
Centre de Guidance l'Été – Enfants	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 48
SSM L'Été à la Rosée	Rue des Mégissiers 12, 1070 Anderlecht	02 522 62 26
L'été - Secteur famille	Rue d'Aumale 21, 1070 Anderlecht	02 526 85 57
Centre de Guidance S.E.S.A.M.E.	Rue du Canal 61, 1000 Bruxelles	02 279 63 42 02 279 63 53
Centre de Santé Mentale Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles	02 218 33 76
<b>SSM EN SUBSIDE INITIATIVE</b>		
Le Coin des Cerises	Avenue des Croix de l'Yser 5, 1120 Neder-Over-Hembeek	02 241 16 67
<b>STRUCTURES PSYCHO-SOCIO-THÉRAPEUTIQUES</b>		
<b>Enfants</b>		
La Lice	Chaussée de Wavre 520, 1040 Etterbeek	02 646 73 24
Parhélie	Avenue Jacques Pastur 45, 1180 Uccle	02 373 82 10
<b>Adultes</b>		
Club Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 6, 1000 Bruxelles	02 218 46 34
Le Canevas	Rue du Collège 55, 1050 Ixelles	02 645 00 70
Wolvendael	Rue de l'Équateur 22-24, 1180 Uccle	02 375 28 70
<b>HÔPITAUX ET SERVICES HOSPITALIERS</b>		
Le Quotidien – Hôpital de Jour de Fond'Roy	Avenue J. Pastur 43, 1180 Uccle	02 379 02 12
<b>SERVICES D'AIDE « TOXICOMANIES ET ASSUÉTUDES »</b>		
C.A.P.I.T.I. (Centre d'Accueil Pénitentiaire – Information Toxicomanes Incarcérés)	Post Avenue Albert 29, 1190 Forest aux	02 538 47 90

Centre Médical Enaden	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
Unité d'Hébergement de Séjour Court	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Berchem-Sainte-Agathe	02 465 63 90
Unité Ambulatoire	Rue Saint-Bernard 114, Saint-Gilles	1060 02 534 63 73
Unité d'Hébergement de Crise	Rue Saint-Bernard 114, Saint-Gilles	1060 02 534 58 73
Unité de Jour	Avenue Van Volxem 168, Forest	1190 02 644 55 72
L'Orée (Centre de Jour Psychothérapeutique pour Adultes ayant des problèmes d'assuétudes)	Avenue Maréchal Joffre 149, Uccle	1180 02 347 57 57
<b>INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (I.H.P.)</b>		
Messidor	Rue des Guildes 9-11, Bruxelles	1000 02 223 49 52
<b>SERVICES MULTI-AGRÉMENTS</b>		
Entr'Aide des Marolles <sup>3</sup>	Rue des Tanneurs 169, Bruxelles	1000 02 510 01 80
L'Équipe	Rue de Veeweyde 60, Anderlecht	1070 02 556 28 30
<b>RECHERCHE ET FORMATION</b>		
A.P.C.F. (Association pour la Psychothérapie Psychanalytique du Couple et de la Famille)	Rue Berkendael 97, Forest	1190 02 347 11 11
A.R.P.P. (Association pour la Recherche en Psychothérapie Psychanalytique)	Square Vergote 17, Saint-Lambert	1200 02 772 24 72
IEFSH (Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains)	Rue Vilain XIII 38, Ixelles	1050 02 646 43 67
IFISAM (Institut de formation à l'Intervention en Santé Mentale)	Rue du Château 25, Bousval	1470 067 44 32 39
<b>ASSOCIATION DE PATIENTS ET DE PROCHES</b>		
Similes Bruxelles	Rue Malibran 49, Bruxelles	1000 02 511 06 19 02 511 99 99
<b>SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE</b>		
Centre de Prévention du Suicide	Rue Gachard 88, Ixelles	1050 02 640 51 56 - 02 650 08 69
Télé-Accueil	Gare du Midi 12, BP 101, Saint-Gilles	1060 02 538 49 21
<b>SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIABLES</b>		
C.A.B. (Centre d'Appui Bruxellois)	Bd Simon Bolivar, 30 WTC III, Bruxelles	1000 02 552 24 14
S.O.S. Viol	Rue Coenraets 23, Saint-Gilles	1060 02 534 36 36
<b>SERVICES PETITE ENFANCE</b>		
A.B.M.V. (Association Bruxelloise des Maisons Vertes)	Avenue Albert 135, Forest	1190 02 344 32 93

<sup>3</sup> Ce service comprend un SSM subsidié en initiative.

La Guise	Avenue du Onze Novembre 57, 02 735 04 59 1040 Etterbeek
<b>SERVICE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ</b>	
S.M.E.S. (Santé Mentale et Exclusion Sociale)	Rue du Progrès 323, 1030 02 446 02 62 Schaerbeek
<b>SERVICE THÉRAPEUTIQUE</b>	
Centre Benenzon Belgique	Avenue Général Eisenhower 132, 0485 70 10 72 1030 Schaerbeek
Hermès+	Rue du Grand Hospice 10 1000 Bruxelles 02 201 22 00
Maison Parents Solos	Rue du Stade 21 1190 Forest

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le Conseil d'administration** (CA) est composé de maximum 15 représentants de services membres de l'Assemblée générale. Il supervise le fonctionnement de l'ASBL et définit les lignes directrices sur les multiples dossiers traités à la Ligue. Le CA s'est réuni 19 fois, en moyenne 2 fois par mois. Les prises de position de la Ligue sont décidées au sein du CA. Il publie des décisionnaires permettant aux membres de l'ASBL d'avoir un aperçu des points traités et des décisions prises, ce qui soutient la transparence et la cohérence interne. Parmi les nombreux dossiers traités en 2022, nous épinglons :

- les subsides pour la santé mentale
- les subsides de la Ligue et leurs impacts sur l'équipe,
- les réformes de l'ambulatoire (décret de 2009 et PSSI),
- le colloque sur les questions de genres et de sexualités,
- la recherche d'un bâtiment avec d'autres fédérations.

Le CA a également rencontré l'équipe des travailleur-ses de l'ASBL le 13/12, pour une réflexion commune sur la surcharge de travail qui touche l'équipe de la Ligue.

### COMPOSITION DU CA AU 31 DECEMBRE 2022

- **Paul Jaumaux**, Président (SSM L'Adret)
- **François Baufoy** (Entr'aide des Marolles)
- **François Bestgen**, Trésorier (SSM Le Chien Vert)
- **Noémie Castro**, Vice-Présidente (SSM Le SAS)
- **Raphaëlle de Menten** (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)
- **Bertrand Desplanque**, Secrétaire (L'Equipe)
- **Jean-Pascal Dochen** (SSM WOPS)
- **D' Nelle Lambert** (SSM ULB)
- **Christine Noël** (SSM ULB)
- **Dominique Nothomb** (Centre de Prévention du Suicide)
- **Valérie Sprockeels** (SSM L'Eté)

### INVITE-ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Yahyâ Hachem Samii** (LBSM - assume le secrétariat). **Robin Susswein** est également invité régulièrement pour les points concernant les enjeux de fond. **Natacha Rome** intervient de façon ponctuelle pour le dossier de recherche d'un nouveau bâtiment.

# 3. L'ÉQUIPE

## LES PERMANENTS

### EQUIPE AU 31 DECEMBRE 2022

<b>Yahyâ Hachem Samii</b>	Directeur : <a href="mailto:yhs@lbsm.be">yhs@lbsm.be</a>
<b>Yola Jabbour</b>	Secrétaire : <a href="mailto:yj@lbsm.be">yj@lbsm.be</a>
<b>Natacha Rome</b>	Chargée de mission concertation : <a href="mailto:nr@lbsm.be">nr@lbsm.be</a>
<b>Eve Englebert</b>	Chargée d'accompagnement de projets PPR : <a href="mailto:ee@lbsm.be">ee@lbsm.be</a>
<b>Mathieu Boulanger</b>	Chercheur – Projet du Plan de Relance : <a href="mailto:mb@lbsm.be">mb@lbsm.be</a>
<b>Marie Jenet</b>	Chercheuse - Projet du Plan de Relance : <a href="mailto:mj@lbsm.be">mj@lbsm.be</a>
<b>Robin Susswein</b>	Chargé de recherche et du recueil de données : <a href="mailto:rs@lbsm.be">rs@lbsm.be</a>
<b>Juliette Hansart</b>	Chargée de projet – Coordination personnes âgées et santé mentale <a href="mailto:jh@lbsm.be">jh@lbsm.be</a>
<b>Safia Choujaâ</b>	Chargée de communication : <a href="mailto:sc@lbsm.be">sc@lbsm.be</a>

<b>Direction</b>	Yahyâ Hachem Samii		
<b>Secrétariat</b>	Yola Jabbour		
<b>Communication</b>	Flore Fifi (jusqu'au 30/11/2022)		
		Amandine Maloux (du 02/08 au 02/12/2022)	
		Safia Choujaâ (début le 05/09/2022)	
<b>Echanges et élaborations</b>	Natacha Rome		
<b>Recherche</b>	Robin Susswein		
	Marie Jenet		
	Mathieu Boulanger		
<b>Recueil de données</b>	Robin Susswein		
<b>Coordination politique</b>	Samira Kholti (jusqu'au 04/09/2022)		
<b>Chargée d'accompagnement de projets</b>	Eve Englebert		
<b>Chargée de projets</b>	Juliette Hansart		

Il y a eu quelques engagements en 2022, dont deux nouvelles chargées de communication, Amandine Maloux et Safia Choujaâ pour remplacer Flore Fifi. Samira Kholti a également quitté la Ligue au 04/09/2022.

Il est à noter qu'un des facteurs expliquant plusieurs départs est la surcharge de travail : les enjeux de santé mentale sont passés à l'avant-plan, ce qui est une bonne nouvelle, mais les

moyens pour y faire face n'ont pas suivi et mettent alors les travailleur·ses en difficulté. Les besoins sont là, mais les sources de financement ne s'y prêtent que très peu.

Lors du départ de la chargée de coordination politique, le CA et la direction ont mis à jour les projections budgétaires sur base des multiples indexations de salaires et des hausses de coûts qui ont égrené l'année 2022. Force fut de constater que notre fonctionnement en enveloppe fermée ne nous permettait plus d'engager une personne pour ce poste. Il a fallu donc y renoncer alors qu'il s'agit d'une fonction stratégique, essentielle pour les missions de l'ASBL. A ce jour, aucune solution de refinancement n'a encore pu être trouvée.

Enfin, notons une inspection menée par Actiris en septembre 2022.

### **LES LOCAUX DE LA LIGUE**

La recherche de nouveaux locaux s'est poursuivie avec la FEDITO et le CAMD. Nous avons repéré un bâtiment non loin de la Porte de Namur, répondant à nos besoins. Des discussions ont démarré avec le vendeur, mais aussi avec des acteurs privés et publics pour le financement de l'achat et des travaux. Nous comptons introduire en 2023 une demande de subside en infrastructure auprès de la COCOF.

Ce dossier, important pour le futur de la Ligue, s'avère chronophage (de nombreuses réunions et des travaux d'analyses et de projections ont été menés en 2022) et la Ligue peut s'appuyer sur les connaissances de Natacha Rome pour avancer de façon efficace et adaptée.

### **LES FORMATIONS EN 2022**

Yola Jabbour poursuit sa formation en Sciences Administratives depuis septembre 2019, afin de pouvoir monter en compétences.

Eve Englebert a suivi une formation de 2 jours, en date du 08 et 09/11, sur le podcast (prise de son, mixage et montage sonore), où l'objectif était d'améliorer la qualité des podcasts que nous produisons.

## LES DÉTACHÉ·ES

### LES COORDINATEURS·TRICES THEMATIQUES

Grâce à un apport de la COCOF et de la COCOM, des SSM peuvent dégager un temps de travail dévolu aux coordinations thématiques. Elles visent à développer les thématiques qu'elles portent et à les promouvoir au sein de la Ligue et sur Bruxelles.

La coordination Enfance dépend financièrement de la COCOM et c'est un SSM bicommunautaire qui la porte. En 2019, l'Été ASBL, qui a assumé jusqu'ici cette coordination, a sollicité les quatre autres SSMs bicommunautaires afin de voir qui pourrait la reprendre. La Ligue est donc en discussion avec la FCSSMB. Un projet de convention a été rédigé. Le dossier est entre les mains de la COCOM. La demande du terrain est forte pour que la coordination Enfance redémarre parmi les espaces d'échanges de la Ligue.

L'ULB est en réflexion pour orienter la coordination qu'elle porte vers une nouvelle thématique.

### LES COORDINATEURS·RICES THEMATIQUES

**Coordination Enfance** : en cours de construction

**Coordination Exil** : **Johan Cornez**, avec le concours d'Alain Vanoeteren (SSM Ulysse) et de Natacha Rome (LBSM) [exil@lbsm.be](mailto:exil@lbsm.be)

**Coordination Adolescence** : **Charlotte Wilputte** (SSM Chapelle-aux-Champs) et **Fanny De Brueker** (SSM de Saint-Gilles) [adolescence@lbsm.be](mailto:adolescence@lbsm.be)

**Coordination Personnes Agées** : **Sylvie Veyt** (SSM WOPS) [sylvie.veyt@gmail.com](mailto:sylvie.veyt@gmail.com)

**Coordination Précarités** : **Manu Gonçalves** puis **Joyce Elias** (SSM Le Méridien) [precarites@lbsm.be](mailto:precarites@lbsm.be)

**Coordination Urgence et crise** : **Cédric Petiau** (SSM Chapelle-aux Champs) [urgence.crise@lbsm.be](mailto:urgence.crise@lbsm.be)

**Coordination ULB** : en cours de construction

### ANIMATEURS·RICES DE GROUPES DE TRAVAIL

La participation des animateurs·trices de groupes de travail repose sur leur disponibilité propre et sur l'accord de leurs institutions ; ils·elles bénéficient comme les coordinations, de l'appui des permanents de la Ligue.

**L'Accueil ou pouvoir rencontrer l'inconnu** : **Nathalie Renard** (SSM de Saint-Gilles) et **Natacha Rome** (LBSM) [accueil@lbsm.be](mailto:accueil@lbsm.be)

**Assistants·es sociaux·les** : **Luc Badet** (SSM de Saint-Gilles), **Manu Gonçalves** (SSM Le Méridien) jusqu'en juin 2022 et **Natacha Rome** (LBSM) depuis octobre 2022 [precarites@lbsm.be](mailto:precarites@lbsm.be)

**Confidentialité et pratiques en santé mentale** : **Yahyâ Hachem Samii** et **Samira Kolti** (LBSM)

**Groupe technique** : **Samira Kholiti** (LBSM, jusqu'en mai), **Yahyâ Hachem Samii** et **Yola Jabbour** (LBSM)

**Logopèdes :** **Marie-Louise Meert** (SSM La Gerbe) de janvier à septembre 2022, **Céline Clément** (Centre de Guidance d'Ixelles) depuis septembre 2022, **Audrey Verheyen** (Service Social Juif) et **Natacha Rome** (LBSM) [logo@lbsm.be](mailto:logo@lbsm.be)

**Pratiques cliniques avec les justiciables :** **Benjamin Thiry, Perrine Panis** (SPS Prison de Bruxelles) et **Natacha Rome** (LBSM)

**Psychiatres en SSM :** **Yahyâ Hachem Samii** (LBSM) [yhs@lbsm.be](mailto:yhs@lbsm.be)

**Recueil des données et informatisation :** **Robin Susswein** (LBSM)

**Psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle :** **Natacha Rome** (LBSM) [nr@lbsm.be](mailto:nr@lbsm.be)

**Administratif :** **Gaëlle Donnez** (SSM l'Adret) et **Yola Jabbour** (LBSM) [yj@lbsm.be](mailto:yj@lbsm.be).

*Le contenu des coordinations thématiques et groupes de travail est présenté dans le chapitre suivant.*

# 4. LES ACTIONS MENÉES

## 4.1 REPRÉSENTATION

- La Ligue porte les constats et revendications issues du terrain. Elle **interpelle les politiques et les administrations** des différents niveaux de pouvoir, avec qui elle entend entretenir un lien constant, vigilant et constructif.
- Elle réalise un **rapport sectoriel** tous les 5 ans afin de rendre compte de l'évolution des problématiques traitées et des politiques menées, et d'en analyser les effets.
- Elle contribue au développement des **pratiques intersectorielles** et d'analyses menées en commun avec les autres fédérations de l'ambulatoire et avec le CBCS. Elle participe à l'Inter-Fédération de l'Ambulatoire animée par le CBCS.
- Elle est la **Fédération des services de santé mentale agréés par la COCOF**. À ce titre, elle organise des concertations régulières avec les directions et coordinations de ces services.
- Elle s'associe à **d'autres Fédérations ou organismes de représentation** dès lors qu'il s'agit de porter ou défendre des dossiers qui concernent la santé mentale.
- Elle fait partie des **interlocuteurs sociaux**, notamment via la FASS. Elle suit les dossiers en matière des droits et obligations des employeurs et des travailleurs. Elle constitue un interlocuteur pour les représentations syndicales.

### 4.1.1. COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Le travail de représentation de la Ligue s'est intensifié fortement pour plusieurs raisons :

- le contexte de la pandémie a soulevé la **santé mentale comme enjeu politique majeur**, d'où la multiplication de lieux de discussion et de sollicitations pour que des organismes représentatifs comme la Ligue viennent faire part de leur avis ;
- en COCOF, **2 grandes réformes** sont lancées, la première sur le PSSI, la seconde, en lien, sur la révision du décret de l'ambulatoire de 2009. Ces 2 réformes d'envergure impliquent un double travail d'analyse, de récolte d'informations, d'élaboration, de proposition et de négociation, à la fois au niveau sectoriel et au niveau intersectoriel. La complexité du processus, les différents niveaux d'enjeux que cela soulève, constituent autant d'éléments qui ont fortement sollicité les fédérations dont la Ligue. Celle-ci se retrouve également à présenter la réforme PSSI à l'ensemble de ses membres qui s'interrogent sur les difficultés et opportunités que pourrait entraîner la reconfiguration du paysage souhaitée par le politique ;

- la **multiplication des appels à projets** pose question de leur perpétuation, avec des effets sur les équipes et les publics. La Ligue a offert un appui à ces projets, pour renforcer les effets de cohésion et de cohérence, permettre aux acteur·rices de terrain d'enrichir leurs réflexions et leurs pratiques, offrir des effets de leviers pour élargir la portée des projets menés. Mais cela a impliqué un important travail de représentation auprès des pouvoirs publics et des autres secteurs, non seulement pour une meilleure connaissance sur les actions menées, mais aussi pour défendre la pérennisation des projets. Cette dynamique a également concerné des acteurs subsidiés de longue date en initiative et soucieux d'obtenir, dans le cadre de la réforme de l'ambulatoire, un financement structurel, d'où l'appel à la Ligue pour fournir un appui ;
- la santé mentale reste avant tout traitée sous certains angles liés au poids des acteurs historiques et aux modalités de financement. La **santé mentale ambulatoire** est portée par un nombre limité d'organismes de représentation et la Ligue est alors sollicitée soit par l'extérieur, soit en interne pour offrir et/ou défendre un autre point de vue, davantage lié à une temporalité et un abord clinique insuffisamment représentés dans les cercles de discussion ;
- la **reconnaissance du travail réalisé** par l'équipe de la Ligue permet davantage de visibilité mais crée un effet d'appel, de nombreux autres acteurs se tournant alors vers la Ligue pour la solliciter, l'interpeller...

Ces différents facteurs expliquent donc une multiplication des lieux et du nombre de réunions qui mettent par ailleurs la petite équipe sous pression : il faut choisir les lieux et ce choix n'est pas toujours simple à poser.

Le tableau qui suit reprend les principaux mandats de la Ligue. S'y ajoutent d'autres lieux qui sont développés ci-après.

Notons enfin que la Ligue a été invitée au Parlement bruxellois le 24 février pour parler de santé mentale.

Institution	Effectif.ve 1	Effectif.ve 2	Suppléant.e 1	Suppléant.e 2
<b>PFCSM (CA)</b>	Frédéric WILLEMS	Françine DESABLENS	Anne DEBONGNIE	Caterina CALOGERO <sup>DI</sup>
	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY	Ann BRYSSINCK	François BESTGEN
<b>Bru Stars</b>	François BESTGEN	Carole SOURDIAU	Laurence AYACHE	Nelle LAMBERT
<b>107 Adultes</b>	Ann BRYSSINCK	Noémie CASTRO		
<b>SPF Taskforce Réforme Personnes Agées</b>	Sylvie VEYT			
<b>CBCS (CA)</b>	Yahyâ H. SAMII			
<b>IFA</b>	Yahyâ H. SAMII	Samira KHOLTI		
<b>FASS</b>	Samira KHOLTI	Chrystelle LEDECQ	Pierre de CONINCK	Annie NELISSENNE
<b>Conseil Consultatif</b>	Benoît PIERRET	Frédéric WILLEMS	Alain VANOETEREN	Pascale RIDDER <sup>DE</sup>
	Yahyâ H. SAMII		Benoît DELEHOZEE	
<b>SMES-B (AG)</b>	Yahyâ H. SAMII			
<b>Psymages (AG et CA)</b>	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY		
<b>CBPS (CA)</b>	Yahyâ H. SAMII			
<b>Chass'info (AG et CA)</b>	Charlotte WILPUTTE	Yahyâ H. SAMII		
<b>Macadam (AG et CA)</b>	Charlotte WILPUTTE	Fanny DE BRUÉKER		
<b>CVTS (Bureau)</b>	Yahyâ H. SAMII			
<b>CVSM</b>	Yahyâ H. SAMII			

#### 4.1.2. FASS

Les discussions à la FASS ont porté sur les questions des accords du non-marchand, mais aussi sur le dossier de l'IF-IC, à savoir une barémisation par fonction et non plus par diplôme, dont la mise en œuvre est annoncée pour 2024. D'ici-là, de nombreuses étapes doivent être franchies et les représentants à la FASS doivent participer à de multiples groupes de travail.

Ce chantier, complexe et aux incidences très profondes, nécessite une expertise poussée. Aussi, le départ de Samira Kholti qui assurait la représentation de la Ligue au sein de la FASS, a été un moment difficile aussi sur ce plan. 2 coordinatrices de SSM, Chrystelle Ledecq (CMP SSJ) et Annie Nelissenne (Le Grès) ont pris la relève, en constatant cependant qu'elles avaient besoin de beaucoup de temps pour comprendre et saisir tous les aspects liés aux travaux de la FASS.

#### 4.1.3. REFORMES

Les réformes du décret et du PSSI ont sollicité un travail très conséquent, tant les enjeux sont élevés. Comment en effet réorganiser l'offre d'aide et de soin pour mieux rencontrer les besoins de la population ? Avec quels moyens et quels critères de programmation ? Quelle place pour la santé mentale ? Et pour les SSM en particulier ?

Nous constatons qu'il demeure un écart entre l'intention d'axer les politiques publiques sur 3 axes, social, santé somatique et santé mentale, et la mise en œuvre où la santé mentale est moins travaillée, développée, mais aussi moins concertée. Ainsi en va-t-il de certains aspects du PSSI, notamment la création annoncée de Centres Social Santé Intégrés (CSSI) où les 3 axes se traduisent en une *mission* santé, une *mission* sociale et une *fonction* santé mentale (portée par des PPL et non par des acteurs issus de la santé mentale ambulatoire). Ce décalage continue de poser question et nous incite à renforcer encore le travail de visibilité et d'information sur le travail mené en santé mentale, ses bases et ses implications.

Concrètement, les 2 réformes ont mobilisé du temps en IFA (voir plus bas), en Groupe Technique, au CA, mais aussi dans de nombreux échanges avec l'administration et le cabinet, en conseil consultatif, avec des mandataires politiques désireux d'en savoir plus, avec les membres et le reste du réseau. Le PSSI en particulier constitue une réforme peu comprise, mais pouvant concerner potentiellement un très grand nombre d'acteurs au-delà de l'ambulatoire COCOF et COCOM. D'où également un travail de pédagogie mené par la Ligue sur ce dossier.

Plus spécifiquement, le GT Territoires, mis en place par le cabinet du Ministre de tutelle, a réuni à 5 reprises (entre juin et décembre) une quarantaine d'acteurs et représentants, dont l'IFA. Le directeur de la Ligue et celui de la FEDITO y ont pris part au nom de l'IFA.

Au niveau fédéral, la réforme des Psychologues de première ligne (PPL) se poursuit, avec des évolutions lentes. L'accès reste limité à certains publics et la possibilité pour les services ambulatoires d'accueillir un-e PPL en leur sein est soumise à des conditions qui excluent bon nombre d'ASBL, faute de fonds propres pour compléter le financement fédéral à l'acte.

La Ligue a poursuivi sa participation au Groupe transversal au rythme d'une réunion par mois environ. En marge de ce groupe, la Ligue a rencontré fin avril une représentante du SPF Santé. Elle a également pris part à certaines discussions sur le dispositif (comme à l'ONE en fin d'année), ayant développé, grâce à son analyse, une certaine expertise.

Cependant, sur ce dossier comme sur d'autres, le départ de la chargée de coordination politique et son non-remplacement pour raisons budgétaires, rend impossible de suivre tous les lieux investis jusque mi-2022. Le directeur suit l'actualité des PPL de façon plus ponctuelle, alors que c'est un dossier en constante évolution.

#### 4.1.4. COMITES DE VIGILANCE

La participation au Bureau du Comité de Vigilance en Travail Social permet d'intégrer les questions de santé (mentale) dans un espace essentiellement porté vers les travailleurs sociaux. Yahyâ H. Samii a d'ailleurs co-animé en décembre 2022 avec Catherine Bosquet (IESSID) une séance de formation sur le secret professionnel auprès d'une équipe mobile en santé mentale. Il effectue quelques permanences téléphoniques et est également régulièrement sollicité au sein du Bureau quand des questions adressées au CVTS portent sur le secret et le partage de données dans une institution de santé.

La Ligue est membre du Comité de Vigilance en Santé Mentale, mis en place à la suite du cycle de webinaires sur le secret professionnel. Le directeur suit les travaux de façon plus lointaine, faute de temps pour y prendre part.

## 4.2 RECHERCHE

La cellule recherche de la Ligue s'investit dans cinq types d'activité :

- Elle mène des **études** sur des sujets d'actualité, à la demande de ses membres ou de façon proactive.
- Elle centralise, agrège et analyse les **données statistiques annuelles** des services de santé mentale en COCOF.
- Elle rend compte et transmet les principales **idées et recommandations** qui en découlent directement ou indirectement.
- Elle développe une **expertise** sur les questions de santé mentale, sur le plan institutionnel et sur le plan clinique.
- Elle offre un **appui théorique et méthodologique** aux acteurs de terrain.

### 4.2.1 RECHERCHES EN COURS OU CLÔTURÉES EN 2022

- « Accueillir les souffrances psychiques dans la cité II » : Introduction

Deux ans et demi après le début de la crise sanitaire du Covid-19, qui a émergé dans un contexte dans lequel les SSM bruxellois (comme d'autres services du champ social-santé) se disaient déjà « débordés », à quel point ces services parviennent-ils à donner suite aux nombreuses nouvelles demandes qui leur sont adressées ? Deux ans après [la première enquête « Saturation »](#), la présente recherche permettra de faire le point sur la question, et d'aller plus loin : comment les professionnels de terrain répondent-ils à cette situation et, surtout, dans ce contexte, quelle expérience les usagers font-ils de leur premier contact avec un service ? Quelles sont leurs trajectoires d'accueil dans le champ de la santé mentale ? Quelles sont leurs attentes à l'égard des services ? Qu'imaginent-ils ou qu'espèrent-ils obtenir ? Finalement, quelles affinités et décalages peut-on observer entre les attentes des usagers et ce que les professionnels peuvent proposer, étant données leur culture professionnelle et les contraintes structurelles avec lesquelles ils doivent se démêler ? À travers ces questions, ce sont bien les problématiques générales de l'accueil et de l'accessibilité des SSM qui sont au cœur de ce projet de recherche, avec une attention particulière sur la perspective des usagers.

#### Volet quantitatif :

Pour répondre à ces questions, le projet de recherche « ACC2 » articule un volet qualitatif et un volet quantitatif. Le volet quantitatif consiste en un nouveau recensement des nouvelles demandes adressées aux SSM bruxellois, et a pour principal objectif de rendre compte du degré de saturation du secteur. Réalisé durant 4 mois (de novembre 2022 à février 2023), ce recensement touche 17 des 27 SSM COCOF et COCOM visés, soit près de 2/3 des services. Il doit permettre d'évaluer la part des nouvelles demandes réorientées en raison du manque de disponibilité des services, mais aussi de formuler des hypothèses quant aux déterminants sociaux (âge, statut socio-économique, type de suivi demandé, fonction du professionnel demandé, etc.) de l'accessibilité aux soins de santé mentale ambulatoire à Bruxelles.

### Volet qualitatif :

Le volet qualitatif de la recherche « ACC2 » s'appuie sur une large enquête auprès des personnes formulant une nouvelle demande dans un SSM, durant la période du recensement. Entre 30 et 50 entretiens avec des bénéficiaires doivent permettre d'interroger trois grandes dimensions du vécu de l'accueil et de l'accessibilité aux SSM : le cheminement d'accès (les conditions sociales et matérielles du parcours qui permettent aux bénéficiaires d'adresser une nouvelle demande à un SSM, qui renvoie donc à ce qui se passe en amont de la demande et qui la rend à la fois nécessaire et possible, mais aussi aux « critères de choix » du service contacté), les attentes et l'imaginaire du bénéficiaire au sujet de sa demande, et finalement les « pratiques d'attentes » mises en place par le bénéficiaire lorsque celui-ci ne reçoit pas une réponse favorable du service dans un délai qu'il juge raisonnable. L'articulation de ces trois dimensions doit nous permettre de mieux comprendre les expériences d'accueil et d'accessibilité. L'analyse de ce corpus doit permettre, via une analyse de contenu thématique (ACT), de mieux documenter la diversité des vécus des bénéficiaires. Une analyse typologique permettra quant à elle de mieux comprendre les logiques d'accès et issue de l'articulation des différentes dimensions visées en évidence précédemment. Des liens pourront être faits entre ces logiques d'accès des bénéficiaires d'une part, et les dispositifs d'accueil et représentations de l'accueil du point de vue des professionnels d'autre part, pour comprendre finement l'accessibilité à un SSM comme un espace de pratiques où s'articulent les attentes réciproques des demandeurs et des services.

### Analyse territoriale (partenariat avec l'Observatoire de la Santé et du Social)

Enfin, une collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social doit permettre de mieux comprendre l'importance de la dimension géographique dans l'accès et la « consommation » de soins de santé mentale ambulatoires à Bruxelles. L'Observatoire réalisera des analyses territoriales de la consommation de soins en SSM sur base de données quantitatives recueillies et préparées par la Ligue, et en appui sur le volet qualitatif de l'enquête ACC2. Un rapport commun ObSS-LBSM sera rédigé.

- Recherche autour de l'offre et des besoins des personnes âgées en matière de santé mentale (à partir de la Coordination thématique « Personnes âgées »)

Juliette Hansart, dans le cadre de sa mission d'appui à la coordination thématique personnes âgées et santé mentale, mène une recherche qualitative ayant pour objectif d'identifier les ressources et les besoins des personnes âgées en santé mentale en région bruxelloise. Accompagner la personne âgée dans le contexte bruxellois actuel nous confronte aux réalités de terrain : manque d'alternatives résidentielles aux maisons de repos, difficulté à répondre aux besoins en termes de mobilité et d'accessibilité, pénurie des formations existantes, manque d'équipes spécifiques à la clinique de la personne âgée en santé mentale, intervenant·e·s démuni·e·s face à la complexité des situations, pratiques de réseau compliquées et relais mal organisés, offre de soins fragmentée...

Ces enjeux coexistent dans un climat sociétal nébuleux. Il est inutile de répéter les effets délétères du contexte socio-économique, cumulés à une pandémie et à une crise climatique latente. Le champ de la santé mentale, comme tant d'autres, n'y échappe pas et assiste à l'extension et à la complication des situations individuelles, où la précarité se conjugue la détresse psychique. Malgré les efforts notables du pouvoir public pour répondre aux effets de ce contexte sociétal, de nombreuses missions des secteurs sociaux-santé ne parviennent plus à être honorées. Comment accueillir, quel accompagnement proposé, quelles alternatives nommer quand il n'y en a pas ? La question de départ de cette recherche est la suivante : quelles sont les priorités du secteur de l'offre de soins ambulatoires en santé mentale pour les personnes âgées ?

Cette recherche est portée par des réflexions, des constats et de la co-construction de multiples acteur·rice·s et citoyen·ne·s bruxellois·es. Elle se réalise en deux volets : le premier volet analyse cette réalité en partant du vécu des professionnel·le·s de terrain exerçant au sein de la région de Bruxelles-Capitale auprès de ce public, le deuxième volet analyse cette réalité en partant du vécu des personnes âgées. Les données empiriques ont été récoltées à travers plusieurs méthodologies, à savoir l'observation participante (à travers l'investissement de nombreux espaces, tels que des groupes de travail, des réunions de coordination, des comités spécifiques, des séminaires, des rencontres...), l'entretien semi-directif et le focus-groupe. Elle a débuté en septembre 2021 et se poursuit jusqu'en juin 2023.

- « Impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur les conditions de travail, les pratiques cliniques et la patientèle des professionnels de la santé mentale »

En avril 2020, suite à l'amorce de la crise sanitaire, la Ligue a lancé une recherche exploratoire visant à documenter la transformation des pratiques de soin en santé mentale au cours de la crise sanitaire. Le projet de recherche peut être consulté ici :

[https://lbsm.be/IMG/pdf/covidvecusm\\_projet\\_de\\_recherche\\_synthese\\_.pdf](https://lbsm.be/IMG/pdf/covidvecusm_projet_de_recherche_synthese_.pdf)

## 4.2.2 RECUEIL DE DONNÉES DES SSM COCOF

La Ligue recueille, gère et analyse les données relatives à l'activité et à la patientèle des SSM COCOF. Les résultats d'analyses sont diffusés sous forme de rapports.

Cette mission implique également de porter un intérêt soutenu à la question des logiciels utilisés par les services pour encoder les données, et à celle des pratiques d'encodage et de leur relative homogénéité. Faisant le constat qu'accompagner les SSM vers un « logiciel métier » performant et adapté à leur besoin nécessite un temps de travail conséquent et des compétences propres, la Ligue a construit un projet visant à terme à recruter un.e chargé de projet « IT ».

En septembre 2022, la Groupe de Travail « Recueil de données : santé mentale et société » s'est mis en place. Il rassemble des professionnels de diverses fonctions issus des SSM COCOF et COCOM à un rythme mensuel pour évaluer les conditions d'appropriation du nouveau format de rapport d'activité harmonisé décrété par la COCOF (Arrêté 2019/2408 et son Annexe). Ce GT aboutira notamment à une Note permettant à la COCOF d'évaluer au mieux l'Annexe et d'y apporter les modifications nécessaires à son appropriation par le secteur de la santé mentale ambulatoire.

## 4.3 INFORMATION

- La Ligue développe **un site Internet** et des outils à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle organise des **temps d'échange** et d'information ciblés.
- Elle diffuse une **newsletter** à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle promeut les **activités des partenaires** et affiliés.
- Elle développe une **communication à travers les médias** pour informer et sensibiliser.
- Elle organise des **actions** thématiques d'information et/ou de sensibilisation sur tout ou une partie des problématiques traitées.

### 4.3.1 LES ÉVÉNEMENTS/PROJETS MENÉS OU PRÉPARÉS EN 2021

Le travail effectué pour la mise sur pied d'un événement est transversal et met tous les membres de l'équipe à contribution. En effet, les événements organisés ou co-organisés nécessitent souvent un travail collectif sur l'élaboration des contenus et ses objectifs, des réunions préparatoires (en équipe, avec les intervenants, etc.), un lieu, une date, un graphisme pour les supports de communication, l'élaboration d'un programme, un catering, la gestion du budget et de la logistique, la gestion des inscriptions/payements, des permanences durant l'événement, des recherches pour la base de données, des invitations (de masse, ciblées, personnalisées), un travail en réseau/partenariat, un éventuel questionnaire d'évaluation, une prise de photos lors de l'événement, des contenus de

communication (Facebook, newsletters, site Internet, supports de communication), la rédaction et l'envoi de remerciements (aux participants et intervenants), le traitement des photos, un débriefing, etc.

Les projets listés ci-dessous ont nécessité *des contacts avec la presse et avec le réseau, du graphisme, de la concertation, des réalisations de newsletters, des articles sur le site Internet, des impressions/affichages en rue/envois postaux, des inscriptions, des contacts « post » événements avec les participants, diffusion d'actes, vidéos, photos, documents émanant de l'événement.*

✓ **Suite des webinaires sur la question du confidentiel**

- 3e Webinaire - 27/1/22 - *Comment penser le secret professionnel et la confidentialité dans le suivi des enfants, leur famille et le réseau autour d'eux ?*
- 4e Webinaire - 24/2/22 - *Comment s'articulent le droit des patients et le droit des familles en matière de secret professionnel et de confidentialité ?*
- 5e Webinaire - 24/3/22 - *Principes et pratiques du secret professionnel partagé*
- 6e Webinaire - 28/4/22 - *Partage des données : les enjeux de la numérisation*
- 7e Webinaire - 19/5/22 - *A quoi sert donc le secret professionnel ? : enjeux actuels et responsabilités pour demain.*

✓ **Jeudi de l'Hémicycle**

*Au fil des rencontres entre les porteurs de projet du Plan de Relance et de Redéploiement, a émergé une volonté de rencontrer les parlementaires afin d'échanger sur les implications et perspectives des différentes initiatives mises en place tant sur le versant de la mobilité que sur celui de l'accessibilité bas-seuil. Plus concrètement, il s'agissait de permettre aux parlementaires d'avoir une vue concrète sur les actions rendues possible grâce au PRR car certains concepts reviennent régulièrement dans les discours mais ne sont pas toujours reliés à des réalités concrètes. C'est dans ce cadre que nous avons organisé, en collaboration avec l'organisation du parlement, une matinée de présentation du travail réalisé dans le cadre des projets PRR lors d'un jeudi de l'Hémicycle. Au vu du nombre important de projets subsidiés, nous avons décidé d'organiser des tables de discussion autour de thématiques transversales à l'ensemble des projets mobilité et lieux de liens. Les porteurs de projets ont été répartis par thématique en fonction de leurs sensibilités et suite à cela, 5 focus groupes ont été organisés afin de construire le propos que vous retrouverez dans le rapport ci-contre au point 5 : [220810\\_Rapport global PRR LBSM.pdf](#)*

✓ **14èmes Rencontres Images Mentales / Psymages** et préparation de l'édition suivante *Graphisme, programme, promotion, etc.*

✓ **Repenser l'accompagnement des aînés – Webinaire**

✓ **Comment accueillir encore ? Enjeux cliniques et politiques de l'accessibilité des services de santé mentale dans un contexte de saturation »**

✓ **La semaine de la santé mentale**

*Celle-ci s'est tenu du 10 au 16 octobre 2022 avec plus d'une quarantaine de participations.*

*Elle comprend la recherche de sponsors, réseau avec le Crésam, La Plateforme Bruxelloise en Santé Mentale, l'appel à participation auprès des membres et du secteur, coordination et organisation d'évènements, diverses réunions préparatoires, presse & médias, graphisme, etc.*

*L'organisation d'une soirée slam (15/10/22) en collaboration avec le Crésam et les collectifs Slam : Slameke et Speakeasy Brussels.*

*La semaine a été l'occasion pour certains membres de l'équipe de découvrir des services/projets. Le directeur a également pris part à la table-ronde organisée le 14/10/22 par Partenamut.*

✓ **Ciné-débat : Alicia de Maasja Ooms**

✓ **Soirée Spoken Word, Slam & Poés(z)ie. Scène ouverte sur le thème de la Santé Mentale**

✓ **Colloque "On ne peut plus rien dire"**

*Principal événement organisé par la Ligue en 2022, le projet de colloque est né d'un groupe de travail auprès de la coordination Précarités, avant d'être endossé par l'ASBL. Le constat initial est la difficulté rapportée par un certain nombre de personnes à parler de leur situation du fait d'être LGBTQIA+. Que leurs rapports affectifs et sexuels soient l'objet de leur démarche ou pas, elles peuvent se sentir mal comprises, mal entendues, mal aidées. Du côté des intervenant-es du social et de la santé, les représentations sur ces questions demeurent encore largement tronquées ou erronées. D'où l'intérêt d'organiser un événement qui aborde la place des genres et des sexualités dans le champ de la santé mentale et plus largement, dans le social-santé.*

*Le directeur et la vice-présidente de la Ligue ont pris part au comité de pilotage à partir de juillet 2022.*

*Le colloque s'est tenu les 28 et 29/11 au Waux-Hall de Woluwe. Ces 2 journées ont rassemblé près de 350 personnes, la plupart en présentiel mais quelques dizaines en visioconférence. Les exposés ont abordé des questions anthropologiques, historiques, politiques, cliniques ; des interventions artistiques ont également complété le panorama dessiné.*

*Outre le succès de foule, un des résultats du colloque est le constat d'une nécessité réelle à mettre au travail les questions de genres et de sexualités, sur un angle clinique, et de dépasser les clivages qui persistent.*

*A émergé au sein du comité de pilotage l'idée de lancer une coordination thématique santé mentale, genres et sexualités, incluant un groupe permanent d'intervision clinique. La concrétisation de cette idée doit démarrer courant 2023.*

- ✓ **Comment soutenir et déstigmatiser les publics et les lieux de vie ? – SMES**
- ✓ Support de communication aux **projets financés du Projet de Plan de Relance**  
*Section sur le site Internet, graphisme, carnet des lieux de liens, etc.*
- ✓ **Podcast SMIB (Santé Mentale Inclusive de Bruxelles)**
- ✓ **Carnet du groupe de travail 2021-2022**

### 4.3.2 LES RELAIS D'INFORMATION

La Ligue est en pleine évolution interne et entend se repositionner dans le paysage bruxellois. Ce qui implique de revoir l'organisation interne, en particulier la visibilité et la communication.

Nous travaillons ensemble et en concertation (avec les membres, le CA, les GT...) sur les renouveaux ou les clarifications concernant : notre positionnement, nos combats, nos contenus/messages, les concertations nécessaires autour d'enjeux à venir ou actuels, les publics à informer ou à réunir et sur nos outils/canaux de communication.

La Ligue maintient et améliore ses divers outils de communication visant à mieux informer ses membres, ses partenaires mais aussi le public au sens large.

#### SITE INTERNET

Nous repensons le site web afin d'offrir plus de fonctionnalités, d'informations et une navigation plus claire et agréable.

Le site [www.lbsm.be](http://www.lbsm.be) présente la Ligue, ses membres ainsi que les actualités du secteur. La rubrique « événements de partenaires » fait office d'agenda du secteur de la santé mentale et est mise à jour continuellement. Y sont repris les événements, formations et séminaires programmés par les membres ou partenaires ainsi que les offres d'emploi en social-santé à Bruxelles. Notons que le site permet également de pouvoir s'inscrire en ligne à nos événements et formations.

Tous les documents officiels y sont également consultables (programmes des coordinations thématiques, statuts, conseil d'administration, recherches).

Nous modelons régulièrement le site web en termes de fonctionnalités, de contenus, de facilité de navigation et de structure.

#### NEWSLETTER

Cet envoi est constitué :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :

- Les évènements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir) ;
- Nos évènements propres ;
- Les offres d'emploi.

## OXIMAILING

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 5000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design) concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc.

## RESEAUX SOCIAUX

Flux d'actualité via Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et Twitter.

Ces pages nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur l'actualité, nos événements, nos actions ou celles des membres et partenaires ;
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux ;
- Connaître nos publics ;
- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur ;
- Communiquer de manière ciblée et interactive.

## PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → [communication@lbsm.be](mailto:communication@lbsm.be)

Parmi les interventions médiatiques, épinglons une interview télévisée en mars à la RTBF ; une intervention, avec le Crésam, à l'émission radio Tendances Première en octobre, à l'occasion de la semaine pour la santé mentale ; une interview pour le numéro spécial Santé Mentale de Mediaplanet, distribué avec La Libre en décembre.

## PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Vous pouvez prendre connaissance des [travaux des chercheurs](#), des travaux, des articles, des prises de position des groupes de travail, des notes politiques, des cartes blanches, ... via [ce lien](#).

Le directeur de la Ligue a par ailleurs participé au projet de Hans Vandecandelaere, « Hyperdivers Brussel in 42 afleveringen », sur la grande diversité des populations à Bruxelles. Interviewé par l'auteur, il a abordé les enjeux de santé mentale à Bruxelles. Le projet a abouti en novembre 2022 à un site internet (<https://hyperdiversbrussel.be/>) reprenant l'ensemble des fiches établies par l'auteur et intégrant les éléments fournis par les nombreuses personnes interviewées.

## PODCAST

[@smib\\_podcast](#)

Le réseau SMIB – santé mentale inclusive de Bruxelles – propose un(e) tram(e) de podcasts sur les projets subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement, un appel à projet qui vise à renforcer l'accessibilité bas seuil, l'offre de soin et la mobilité en santé mentale.

Les épisodes s'adressent en priorité aux professionnel.le.s, aux autorités politiques mais également à toute personne intéressée par la santé mentale.

L'objectif principal de cette trame de podcasts consiste à soutenir la visibilité – et donc de faire connaître - les dispositifs subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. Nous souhaitons également sensibiliser et participer à la déstigmatisation de la santé mentale en donnant la parole aux bénéficiaires et aux professionnels. C'est grâce à leur intervention que nous souhaitons informer et insister sur le fait que la santé mentale ne se limite pas à l'absence de maladie et que certaines personnes arrivent à vivre de façon satisfaisante avec un trouble en santé mentale. De plus, le média du podcast est une occasion tant pour les professionnels que pour les usagers de venir déposer une parole, une difficulté et d'être entendu. A l'heure actuelle, plus de 10 épisodes ont été publiés, plusieurs sont en cours de production et nous comptons plus de 1000 écoutes ainsi que 2 passages en radio.

Cette initiative a été créée par la LBSM en collaboration le Centre de Guidance d'Etterbeek et Oep Vadrouille, une initiative du CSM Antonin Artaud. Ces derniers constituent le comité de pilotage dont l'objectif consiste à penser le podcast et à assurer les différentes étapes de réalisation (prise de son, retranscription, mixage, etc.). Parallèlement au comité de pilotage, nous avons mis en place un comité d'écoute qui évalue le contenu radiophonique sur plusieurs axes et ce, avant toute diffusion. Il regroupe des professionnel.le.s de la santé mentale mais également des externes.

### 4.3.3 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est un poste très polyvalent : il assure l'accueil, la gestion téléphonique, le suivi de la comptabilité, la gestion du personnel ainsi qu'administrative. La direction a proposé que la secrétaire puisse reprendre le rôle de conseillère en prévention (en discussion avec l'équipe), ce qui impliquera une formation dès que possible. La secrétaire participe également à la logistique et à l'accueil lors des évènements. Elle réceptionne, centralise et redispatche les demandes des membres.

La comptabilité est gérée par un opérateur externe, la Fiduciaire Gestion, et contrôlée par le trésorier de l'ASBL. Le suivi implique, pour la secrétaire, une série de réunions (avec la direction, avec le Trésorier, avec la Fiduciaire).

La législation est de plus en plus complexe, cela nécessite donc une plus grande maîtrise de la législation, des règles de mécanisme, c'est la raison pour laquelle la Ligue avait souhaité que la secrétaire puisse approfondir sa formation. Elle poursuit sa dernière année de son bachelier en sciences administratives, en cours du soir.

#### AU BOUT DU FIL...

Deux catégories de public s'adressent à nous : les professionnels et le grand public.

##### - **Les professionnels**

Il y a d'une part les professionnels de la santé mentale qui recherchent des adresses de lieux d'activités, de services sociaux, d'appartements supervisés pour un usager de leurs services. Si leur demande est souvent précise, cela demande de notre part une parfaite connaissance du milieu associatif bruxellois, connaissance qui se doit d'être constamment réactualisée. D'autre part, nous recevons de nombreux appels émanant de médecins généralistes, de travailleurs sociaux et de personnes travaillant au sein d'hôpitaux, de services d'aide à domicile, de CPAS, de logements sociaux, ... pour lesquels nous devons quelquefois répondre de façon plus détaillée et explicite quant aux différentes possibilités d'offres de soin et d'accompagnement en santé mentale. Ces professionnels peuvent également trouver chez nous certains textes ou articles de loi faisant référence à la santé mentale.

##### - **Le grand public**

Que ce soit la personne elle-même - confrontée à des difficultés de vie ou en grande souffrance psychique – ou son entourage, le grand public fait aussi appel à notre service d'information. Chaque semaine, nous recevons plusieurs appels de ce type, un phénomène qui s'est renforcé temporairement au moment du 1er confinement, notamment avec la ligne d'écoute de la Ligue, des personnes essayant de bénéficier de la même aide en journée. Elles étaient réorientées vers le service adéquat.

Suite à la lecture d'un article, un conseil donné par un membre du réseau familial ou social (« Ce serait bien que tu en parles avec quelqu'un »), ceux-ci nous livrent tant le témoignage d'un moment de vie, l'expression d'une émotion perturbante, que leur préoccupation relative au bien-être de leurs proches, leur questionnement sur le sens et l'opportunité de leur démarche. S'il s'agit de demandes 'ciblées' - l'adresse d'un Service de Santé Mentale,

d'un lieu de consultations pour un couple, une famille ou un adolescent, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie ... - nous donnerons de multiples renseignements afin que « l'appelant » puisse au mieux choisir son adresse. Mais il arrive souvent que la demande soit floue, exprimée avec des mots tout venant. Une écoute attentive, un dialogue respectueux permettent de s'accorder sur la signification de ces mots (par exemple 'un lieu d'hébergement' : est-ce une maison d'accueil, un appartement supervisé, un service hospitalier ?). Il n'est nullement question de faire une analyse de la demande telle qu'elle se pratique dans les structures d'accueil et de soin ni d'assurer un suivi mais bien d'orienter et de s'assurer que le panel d'informations données est adéquat et compris.

Chaque demande est personnelle et a son histoire. C'est à partir de cette certitude que chaque cas est unique, que nous nous devons d'entendre, à son rythme, ce que la personne cherche à nous dire. Nous les renvoyons toujours vers les lieux appropriés : Services de Santé Mentale, Services d'information juridique, Initiatives d'Habitations Protégées, Associations de Thérapeutes, Services d'aide à domicile, Centres de documentation, Centres de Jour, Centres de Planning Familial, Communautés Thérapeutiques, Médiations familiales, Services d'Aide aux Victimes, Services Sociaux, CPAS, Services d'Aide aux Toxicomanes, Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, Groupes d'entraide ... ou encore nous leur suggérons d'en parler à leur réseau déjà existant, au médecin généraliste, au psychiatre qui les suit... Ce travail de contact avec le public, d'analyse de la demande et de renvoi vers les organismes ou acteurs de terrain, est principalement assuré par la secrétaire.

#### **4.4. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS**

- La Ligue organise **des groupes de travail et des coordinations thématiques**, destinés aux professionnels de terrain et animés par ceux-ci. Ces espaces accueillent et visent des échanges et des élaborations libres autour des pratiques et de l'articulation de celles-ci à des enjeux plus larges, selon les choix et décisions des participants. Les constats, questions et recommandations émanant de ces échanges sont relayés via les permanents de la Ligue vers les instances de celle-ci.
- Prend part aux discussions au sein de **divers lieux de discussions et de décisions traitant de la santé mentale** (Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à Bruxelles, Groupes et comités de la réforme 107 adultes, Bru-Stars...) où elle met en avant les points de vue de ses membres (dont les services ambulatoires).
- Met sur pied ou participe à **tout groupe de travail** qui traite de questions reliées à la santé mentale.
- Est en lien avec les **représentants des patients et bénéficiaires** des services, et entend favoriser la participation de ceux-ci dans les débats et instances qui concernent la santé mentale.

- Est en lien avec **les lieux de formation et les associations professionnelles** des métiers actifs en santé mentale, afin de suivre et contribuer aux débats sur l'évolution de ces métiers et les enjeux autour de leur reconnaissance par les autorités.
- Participe à la réflexion pour une meilleure **prévention** en santé mentale, et soutient l'inventivité dans les réflexions et pratiques sur **l'intersectorialité**, en coordination avec les représentants des secteurs de l'Action sociale, de la Santé et de la Promotion de la Santé, ainsi que de nombreux autres services d'aide et de soin.
- Participe à **l'accompagnement et au soutien de projets** qui innovent et tentent d'apporter des solutions complémentaires ou alternatives.
- Participe aux travaux menés **aux niveaux national et international**.

#### 4.4.1 LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES 2021-2022

**Celui-ci est consultable [ici](#).** La Ligue a poursuivi la publication et la diffusion d'un carnet destiné à renforcer la visibilité des groupes et coordinations, et impliquant de la part des animateurs·trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Imprimé à plusieurs centaines d'exemplaires, publié sur le web, il vise un public professionnel aussi large que possible afin de faire connaître ces espaces mais aussi de susciter de nouvelles initiatives similaires selon des thématiques émergeant du terrain.

#### 4.4.2 LES GROUPES DE TRAVAIL

##### **GROUPE DE TRAVAIL « PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES »**

*Perrine Panis, Benjamin Thiry (SPS Prison de Bruxelles) et Natacha Rome (LBSM)*

*Dates : 08/02, 19/04, 14/06, 11/10, 13/12*

Le groupe « pratiques cliniques avec les justiciables » s'intéresse à l'actualité des prisons belges et approfondit chaque année plusieurs thèmes spécifiques en lien avec le milieu carcéral. L'apport clinique est également abordé à travers la présentation de vignettes et d'études de cas.

En avril 2022, nous avons abordé un texte de Virginie Vanbinst, psychologue au CHJ Titeca ayant permis d'aborder les prises en charges psychiatriques légales sous un angle systémique. L'auteure était présente lors de la discussion.

En octobre 2022, nous avons évoqué un texte de Thiry & Thiriez (2014) sur la prise en charge psychologique des personnes incarcérées par les psychologues travaillant dans des services d'aide aux détenus.

En décembre 2022, c'est Perrine Panis, psychologue dans un service d'aide aux détenus qui a évoqué sa clinique dans une perspective de chronologie pénale, de la période d'instruction judiciaire à la libération des détenus.

Des thèmes ont traversé nos discussions, notamment l'ouverture de la prison de Haren et le projet des « entrants » de la prison impliquant différents services, la dynamique de la prison de Saint-Gilles, une discussion autour d'un cas clinique de tentative de suicide, le secret professionnel et de la collaboration avec les agents pénitentiaires.

## **GROUPE DE TRAVAIL « ADMINISTRATION »**

*Gaëlle Donnez (CSM L'Adret) et Yola Jabbour (LBSM)*

*Dates : 17/01, 31/01, 14/02, 07/03, 09/05, 13/06, 12/09, 10/10, 21/11, 12/12*

La part administrative dans un service de santé mentale, bien que peu reconnue, ne se résume pas à l'encodage de quelques données et au classement de fiches. Elle regroupe une série de domaines importants et indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Suivant le choix effectué par le service, ce volet peut être représenté par différentes personnes, différentes fonctions, différents services (coordination, secrétaire(s)-accueillant(es), services externes, ...), autant de schémas possibles que de services existants.

Peu importe l'intitulé de la fonction de la/les personnes en charge de ce travail, il doit être effectué de manière consciencieuse avec le maximum de connaissances possibles dans divers domaines tels que la législation sociale, la comptabilité, les ressources humaines, les contacts avec les pouvoirs subsidants, la compilation des différentes pièces justificatives nécessaires à l'octroi des subsides, et bien d'autres aspects. De l'importance d'une reconnaissance effective de ce travail dans un futur proche.

Suivant ce constat et une impression de plus en plus présente d'être sollicitée dans mon rôle au sein de l'Adret par d'autres services, une discussion a été entamée avec la LBSM en la personne de Samira Kholti sur ce qui pouvait être mis en place pour limiter le temps occupé par ces questions. L'idée d'un groupe de travail spécifique s'est imposée. Il m'a été demandé de proposer 3 modules de formations/explications répartis sur 4 dates :

Module 1 : Ressources humains (17 et 31/01)

- Calcul net/brut
- Barèmes
- Coût d'un travailleur
- Contrats de travail
- Calcul droit aux congés

Module 2 : Justificatifs de subsides (14/02)

- Dossiers justificatifs
- Ventilation de subsides

### Module 3 : Comptabilité (07/03)

- Encodage de pièces comptables

À l'issue de ces 4 rencontres, les outils et ressources créés ont été mis à disposition des participants (tableaux de calcul des barèmes salariaux, modèles de calculs d'une subvention, etc.) et une suite s'est rapidement imposée, cette fois sous forme d'un groupe d'échange avec la collaboration de Yola Jabbour de la LBSM.

Ce groupe est ouvert à toute personne effectuant une part de travail administratif en lien avec les modules initialement présentés et ayant une base de connaissance suffisante à la compréhension des échanges. Nous avons donc accueilli aussi bien des secrétaires accueillant(e)s, des coordinateur.trice.s ou des responsables administratifs et financiers.

Le groupe d'échange autour des questions administratives nous offre un espace pour nous rencontrer, nous informer, échanger, dans tous les domaines touchés par nos fonctions et notre quotidien institutionnel. La dispersion des informations et leurs difficultés d'accès sont un problème important et nos rencontres nous permettent, chacun à notre niveau, d'aider l'autre au fil des échanges.

La confidentialité dépendante des informations dont nous pouvons nous servir pour illustrer un propos (calcul de salaire par exemple) est garantie comme dans tous les groupes de travail de la Ligue. La fréquence de nos rencontres est mensuelle, les lundis de 14 à 16h. L'ordre du jour est proposé dans la semaine qui précède afin de coller au mieux à l'actualité et au calendrier imposé par nos fonctions (délais comptables, pouvoirs subsidants, etc.), il est le reflet des demandes de chaque participant.

#### **GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »**

*Nathalie Renard (SSM Saint-Gilles), et Natacha Rome (LBSM)*

*Dates : 21/01, 18/03, 20/05, 17/06, 16/09, 18/11*

Depuis 2014, notre groupe de travail explore l'accueil de façon transversale. En cette année 2022, il y a eu un changement au niveau des animatrices, Anouk Flausch et Valérie Leemans ont laissé leur place à Nathalie Renard (SSM Saint Gilles) et Natacha Rome (LBSM).

Dans ce contexte où, les demandes d'aide explosent et où la plupart des services du social-santé sont saturés, il nous semble primordial de :

- Penser et préserver la fonction de l'accueil et les questions éthiques qui se posent aux accueillant.e.s.
- Penser nos dispositifs d'accueil en croisant les regards et les perspectives.
- Penser l'articulation entre la clinique et le lien social.

Ce groupe de travail a pris la forme d'une intervision théorico-clinique et rassemble, avec une attention portée à la transversalité, des accueillantes en SSM : accueillant.e.s, secrétaires,

assistantes sociales et psychologues, ... Nous constatons le bénéfice de ces échanges sur l'ensemble de nos pratiques d'accueil.

Nous avons également décidé de le rendre itinérant. Ce qui permet de visiter les SSM des accueillant.e.s qui participent au groupe et de nous faire une idée plus précise des lieux et des dispositifs d'accueil de chacun.e.

Plus précisément cette année 2022, nous avons :

- Participé à un Focus Groupe lié à la recherche « Accueillir la souffrance psychique dans la cité » de Marie Jenet et Mathieu Boulanger, chercheurs à la Ligue
- Abordé la thématique : différence entre demande faite par téléphone ou en face à face.
- Echangé autour d'un extrait du livre « L'évaluation du travail à l'épreuve du réel » de Christophe Dejours.
- Continué sur différence entre demande faite par téléphone ou en face à face. Respect du cadre de la confidentialité. Difficulté d'écrire la demande en présence. Demande faite dans les transports en commun, ....
- Du point de vue clinique : Que communiquer au patient en présence lorsqu'on prend des notes et de leur utilité ?
- Abordé la thématique : Transfert, contre-transfert et ambivalence.
- Commencé la thématique : « comment être suffisamment accueillant ? » (Cf. fonction maternelle chez Winnicott : « mère suffisamment bonne », pas trop, pas trop peu)

Le groupe a été accueilli au SSM Saint Gilles, au CSM Chapelle-aux-Champs, au SSM Le Sas, au Centre de guidance d'Etterbeek et à la Ligue.

## **GROUPE DE TRAVAIL « LOGOPEDES EN SERVICE DE SANTE MENTALE »**

*Marie-Louise Meert (SSM La Gerbe) de janvier à septembre 2022, Céline Clément (Centre de Guidance d'Ixelles) depuis septembre 2022, Audrey Verheyen (Service Social Juif) et Natacha Rome (LBSM)*

*Dates : 04/02, 01/03, 01/04, 06/05, 24/06, 07/10, 18/11, 09/12*

Au cours de l'année 2022, notre groupe à continuer de réfléchir, d'échanger, de partager autour de situations cliniques complexes que nous rencontrons à partir de notre spécificité de logopède. Les demandes de suivi logopédique en SSM affluent que ce soit pour les enfants, les adolescents ou les personnes âgées. Les problématiques que rencontre notre patientèle sont nombreuses et complexes et demandent un travail et une réflexion en équipe pluridisciplinaire.

En 2022, nous avons travaillé autour de la thématique « Comment apprentissages et écrans peuvent-ils faire bon ménage ? Enjeux psycho-affectifs et psychopédagogiques ».

Nous nous sommes plus particulièrement intéressés à l'influence des écrans sur le développement langagier et les interactions sociales du tout jeune enfant. Quelles sont les recherches actuelles ? Quels sont nos constats ? Comment agir au niveau préventif ?

Quel est le rôle de la guidance parentale ? Nous nous sommes interrogés sur les usages des écrans dans notre pratique logopédique. Nous avons échangé autour des enfants bilingues et de leur évaluation.

Nous avons travaillé autour de la question des aménagements raisonnables au sein des écoles primaires et secondaires. Quels aménagements demander ? Comment sont-ils mis en place concrètement dans les écoles ?

Nous avons également évoqué les différents projets de prévention mis en place par les logopèdes en SSM.

Dans le cadre de notre statut de salarié en SSM et des préoccupations qui en découlent, 3 membres du groupe ont continué à participer de janvier à juillet 22 au « Comité Salariés » mis sur pied par l'UPLF. Valentine Algoedt, Léa Ropers et Céline Clément étaient présentes aux réunions mensuelles organisées en distanciel et/ou en présentiel à Namur. Le but étant de représenter le travail logopédique en service de santé mentale au travers des différents thèmes abordés au sein du comité salariés.

Concrètement, celles-ci ont collaboré à la rédaction du profil du logopède en SSM dans le cadre de la grille IFIC ; à la réalisation d'une conférence en ligne sur le thème du burn-out professionnel ; à la diffusion de la « Boîte à outils » développée par le groupe de travail à la Ligue lors du confinement, à l'état des lieux de la variété du cadre concernant la formation continue en logopédie et enfin à la publication d'un dossier au sein du périodique de l'UPLF à propos de la matinée d'étude : « Logopédie en Service de Santé Mentale : Diversité des pratiques et des rencontres ».

Cette collaboration n'a pas été reconduite en septembre 22 car les 3 représentantes du GT logo n'avaient plus la possibilité de participer aux réunions et personne n'a pu prendre le relais au sein du groupe. Nous restons cependant en contact grâce aux liens tissés depuis novembre 2020.

### **GROUPE DE TRAVAIL « ASSISTANT·ES SOCIAUX·ALES »**

*Luc Badet (SSM de Saint-Gilles), Manu Gonçalves (SSM Le Méridien) jusqu'en juin 2022 et Natacha Rome (LBSM) depuis octobre 2022.*

*Dates : 14/02, 9/03, 9/05, 8/06, 12/10, 7/11, 7/12*

Le groupe de travail A.S. est un groupe ouvert qui réunit les assistant·e·s sociaux·les travaillant majoritairement dans des services de santé mentale ou dans des dispositifs de santé mentale. C'est un espace de partage de pratiques où s'élabore ce qui fait identité au sein de la fonction sociale en santé mentale. C'est un lieu et un temps pour penser un métier qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant. Si aujourd'hui la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans le champ de la santé mentale est acquise, elle n'en continue donc pas moins de poser de nombreuses questions pratiques, éthiques et réflexives. Le groupe de travail

A.S. permet d'échanger sur les analyses, les enjeux et les impasses que les travailleurs sociaux rencontrent toutes et tous dans leur pratique au quotidien.

Le groupe de travail se réunit une fois par mois, en alternance entre lundi et mercredi, dans les locaux de la Ligue.

### **GROUPE DE TRAVAIL « CONFIDENTIALITE ET PRATIQUES EN SANTE MENTALE »**

*Yahyâ Hachem Samii (LBSM) et Samira Kholti (LBSM)*

Le groupe de travail s'est réuni entre les webinaires pour les préparer. Ses membres ont participé comme intervenant-es ou animateur-rices, avec l'appui logistique de Natacha Rome. Les webinaires sont depuis en ligne, avec une série de ressources qui constituent autant d'outils pour les professionnel·les du social et de la santé soucieux·ses d'approfondir ou de réagir sur des enjeux de secret professionnel, de partage d'informations et de protection de la vie privée des usagers.

Les inquiétudes sur les évolutions de la confidentialité des données ont également amené les membres du comité à créer, avec des partenaires flamands, un Comité de Vigilance en Santé Mentale qui se réunit régulièrement depuis, essentiellement en soirée, par visioconférence. La Ligue soutient ce travail précieux.

### **GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES ET PEDOPSYCHIATRES »**

*Yahyâ Hachem Samii et Samira Kholti (LBSM)*

Dates : 31/1, 22/2, 22/3, 26/4, 24/5, 21/6, 15/7, 13/12

Ce groupe, mis en place en 2019 pour permettre le partage des pratiques psychiatriques au sein de nos SSM avec nos spécificités et particularités, a consacré cette année ses réunions à la rédaction d'un texte sur la place de la psychiatrie en ambulatoire.

Il a été sollicité par le cabinet du Ministre de l'Action sociale et de la Santé pour évoquer une des demandes du secteur dans le cadre de la réforme du décret de l'ambulatoire, à savoir la revalorisation des psychiatres et pédopsychiatres en SSM. Le différentiel avec les hôpitaux et les équipes mobiles du 107 est si important que les quelques médecins qui sortent chaque année des facultés ne viennent plus en SSM.

Nous avons d'ailleurs dû constater en 2022 que 2 SSM n'avaient plus aucun médecin, malgré leurs nombreuses actions pour en trouver un·e. La pénurie risque d'ailleurs de s'aggraver, un nombre important de (pédo)psychiatres en SSM approchant de l'âge de la retraite.

Le travail du groupe a abouti début 2023 à une note qui a été transmise également au cabinet.

## GRUPE TECHNIQUE DES COORDINATEUR·TRICES

*Samira Kholti et Yahyâ Hachem Samii (LBSM)*

*Dates : 10/1, 7/2, 7/3, 2/5, 13/6, 5/9, 10/10, 7/11, 5/12*

Le Groupe Technique (GT) est un groupe de travail au sein de la LBSM qui réunit les coordinateurs des 24 services ambulatoires en santé mentale (dont deux en attente d'agrément). Il se réunit une matinée par mois. Les objectifs principaux du groupe de travail sont de permettre une interface entre les représentants d'employeurs, les pouvoirs subsidants et tous les organismes extérieurs en lien avec l'application de la législation sociale et des règlementations de la commission paritaire 332 dont relèvent nos services. Le groupe de travail est aussi un lieu d'échanges entre services de bonne pratique sur l'organisation des missions, du travail et des obligations qui incombent aux coordinateurs et aux Pouvoirs Organisateurs (P.O) qu'ils représentent.

La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, dans sa fonction d'organisme de représentation du secteur des services de santé mentale COCOF, organise, anime et coordonne toutes les initiatives du groupe de travail. Il existe une collaboration étroite entre le service Santé de la COCOF et les coordinations au travers de la Ligue.

En 2022, les enjeux liés à la pandémie se sont poursuivis : gestion des demandes en afflux, gestion du personnel, poursuite des projets entamés pendant la crise sanitaire, etc. Si la fonction de coordination tient un rôle prépondérant dans les services, il est malmené par les conditions de plus en plus difficiles de son travail : la complexification administrative et financière, le problème de timing dans les décisions d'octroi ou non de subsides, le burnout et le turn-over dans les équipes, l'hyper-saturation ... , autant d'obstacles qui brouillent le sens même du travail mené, épuisent les équipes et placent les coordinateur·rices dans une position difficile, celle de maintenir le cap tout en restant connecté·es aux préoccupations de leurs collègues.

La fatigue constatée en 2021 s'est accentuée chez certain·es et s'exprime régulièrement en réunion, soulignant là aussi l'importance de ce groupe de travail qui offre un espace de ressources important, de partages de difficultés et de mutualisation des solutions.

La Ligue essaye de tenir une fonction d'appui et de soutien aux coordinations de service. Sur le plan patronal, le secteur est représenté via la Ligue au sein de la Fédération des Associations du Social et de la Santé wallonnes et bruxelloises (la FASS). Des informations capitales en matière de législation, de conditions de travail négociées, de conventions collectives de travail que nous communiquons aux services.

En particulier, l'ensemble du secteur non-marchand est lancé dans l'implémentation de l'IF-IC, une autre manière de barémiser le travail (voir plus haut).

Les chantiers du PSSI et de la réforme du décret de l'ambulatoire ont également mobilisé le groupe tout au long de l'année.

## **GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHOMOTRICIEN·NES ET THERAPEUTES A MEDIATION CORPORELLE EN SANTE MENTALE »**

*Natacha Rome (LBSM)*

*Dates : 17/01, 21/02, 21/03, 16/05, 20/06, 19/09, 17/10, 21/11, 19/12 (3èmes lundis de chaque mois)*

Les services de santé mentale sont composés d'équipes pluridisciplinaires : psychiatre, psychologue, assistant.e social.e, logopède, thérapeute, accueillant.e, infirmier.ère, pédopsychiatre, psychomotricien.ne et thérapeute à médiation corporelle, ... travaillant tantôt avec des adultes tantôt avec des enfants ou adolescents.

Les psychomotricien.ne.s et thérapeutes à médiation corporelle, bien que travaillant en équipe sont souvent seul.e.s dans leur institution avec leur pratique particulière. C'est pourquoi, suite à la demande de certains d'entre eux.elles, ce groupe s'est créé en septembre 2020.

Le groupe a continué de se réunir en 2022. Les réunions ont eu pour contenu principal :

- Des échanges cliniques sous forme d'intervision sur base de l'expérience de terrain des participant.e.s
- Suite à une présentation du travail de Catherine Potel sur la relaxation analytique, travail d'un texte sur « l'environnement non humain »
- Retour sur une conférence « les pleurs des Bébé de Eric Binet »
- Penser les objectifs et le programme du groupe.
- Une des richesses de ce groupe est la diversité des pratiques des participant.e.s qui permet des échanges cliniques riches et variés autour d'une situation donnée.

Natacha Rome, chargée de mission échanges et élaborations, anime les réunions et fait le lien avec la LBSM. La prise de note est faite de manière tournante parmi les participant.e.s.

## **GROUPE DE TRAVAIL « GENRE »**

Régulièrement interpellée sur des questions en lien avec la réalité des populations LGBTQI, la Coordination Précarité a, en 2020, émis l'idée de réunir des personnes intéressées par la thématique Genre et psychologie. Une fois constitué, le groupe de travail s'est rapidement donné comme objectif de réaliser une journée d'étude. Interrompues par la pandémie, les réunions ont repris en 2021.

L'objectif premier de la proposition de la Coordination Précarités est de faire bouger les lignes en santé mentale sur les questions de genre. Le secteur de la santé mentale est globalement frileux sur ces questions qui remettent beaucoup d'affirmatifs en cause. Nous visons ainsi à susciter une prise de conscience et une réflexion sur les pratiques auprès des publics LGBT, en nous focalisant sur les publics minoritaires et sur les minorités de genre et de sexualité. Aborder les questions du genre, c'est nécessairement faire place à une analyse sociologique des mécanismes de domination. Aborder le champ de la santé mentale

par l'angle du genre, c'est rendre visible toutes les minorisations qui s'y produisent. C'est interroger, c'est-à-dire rendre possible une clinique accueillante, « safe » pour le public LGBT.

Le travail s'est poursuivi en 2022 et a abouti à un colloque de la Ligue en novembre 2022 (voir plus haut). Une des suites envisagées est de sortir ces questions de la Coordination Précarités et d'aboutir à la création d'une Coordination Santé Mentale, genres et sexualités (voir plus haut).

### **GROUPE DE TRAVAIL « INTER-LIEUX DE LIENS »**

*Eve Englebert (LBSM) et Pascale Hennau (Club Norwest)*

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement, 8 lieux de liens ont été subsidiés et il est très vite apparu pertinent d'ouvrir un espace d'échange autour des constats, pratiques et difficultés rencontrées. La création de cet espace part de la volonté du terrain de croiser les questionnements, de mutualiser expériences et réflexions et de ce fait, enrichir les actions de chacun.e. Dès juillet 2020, des rencontres entre les coordinations de ces lieux se sont organisées autour de thématiques spécifiques à raison d'une fois tous les 2 mois. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- Les modes de gouvernance participatifs
- L'accueil de la crise dans le collectif
- La confrontation des chartes
- La pair-aidance et le rétablissement.

Au-delà de porter une réflexion commune et d'élaborer autour des problématiques rencontrées, ces échanges ont permis de favoriser l'interconnaissance entre les différents lieux subsidiés et ont notamment ouvert la voie à des propositions d'immersions et/ou d'activités entre ces derniers. En février 2021 et en collaboration avec le Club Norwest, nous avons initié un nouvel espace d'échange où l'ensemble des lieux repris dans le guide ont été invités. Ce projet découle du souhait émis par plusieurs travailleur.euse.s de terrain de pouvoir partager et croiser leurs questions, leurs difficultés et leurs trouvailles mais part également du constat qu'il n'existe pas d'outil de mise en commun à plus grande échelle (Lasserre S., Misson A., 2021).

Dans ce cadre, nous avons souhaité mettre en place un lieu d'échange et de rencontre à disposition de toute personne investie dans les lieux de liens : travailleur.euse, bénévole, participant.e, pair-aidant.e. L'objectif principal étant d'offrir un espace et un temps pour croiser les regards et élaborer autour de ce qui constitue les pratiques. S'il ne s'agit pas d'une intervision à proprement parlé, cet espace permet toutefois le partage d'expériences de travail, fait place aux témoignages, aux ressentis face aux limites et difficultés quelquefois rencontrées par les acteur·rice·s de terrain.

En 2022, 5 rencontres se sont déroulées et au vu des objectifs partagés entre les deux espaces d'échange décrits ci-dessus - rencontre entre les coordinations des lieux de liens PRR et les rencontres inter-lieux de liens - nous avons proposé et décidé de fusionner les

groupes afin d'éviter de faire doublon. Il n'existe aujourd'hui plus qu'un seul espace d'échange à savoir l'inter-lieux qui rassemble les 15 lieux de liens répertoriés dans le guide. Nous avons abordé ces premières rencontres avec en toile de fond le souci de définir quels seraient les dénominateurs communs entre ces lieux mais également leurs différences : Qu'est-ce qui les relie ? Qu'est-ce qui les singularise ? Quelles sont les spécificités de chaque lieu ? Au travers de ces rencontres, nous nous sommes questionnés sur ce réseau hybride, en construction et en pleine évolution sous l'impulsion du Plan de Relance et de Redéploiement.

Vous trouverez ci-dessous un bref compte-rendu de nos échanges dans le rapport ci-contre au point 6.2 : [220810 Rapport global PRR LBSM.pdf](#)

## **GROUPE DE TRAVAIL « RECUEIL DE DONNEES »**

*Robin Susswein (LBSM) et Marie Jenet (LBSM)*

Le Groupe de travail « Recueil de données : santé mentale et société » vise à réunir des acteurs du secteur de la santé mentale pour traiter des questions liées au recueil de données en matière de santé mentale, dans leurs dimensions méthodologique, clinique, sociale et politique.

Par l'Arrêté 2019/2408 sorti en 2022 (ci-dessous), la COCOF souhaite homogénéiser les informations collectées dans les services sur la base d'un Rapport d'activité standardisé pour l'ensemble des services agréés dans le cadre du Décret ambulatoire de 2009. Une période d'essai et d'évaluation est prévue. Concrètement, les Services de Santé Mentale (SSM) agréés ont jusqu'à juin 2023 pour évaluer le modèle proposé par la COCOF et rendre compte, dans une note, des éventuels aménagements attendus. Les items proposés permettent-ils de rendre compte des pratiques en SSM ? Que faudrait-il ajouter, supprimer, modifier ? Cette note sera prise en compte par la COCOF dans le cadre de son évaluation. L'objet du présent groupe de travail est d'analyser le modèle proposé et de rédiger cette note d'évaluation. Ce sera l'occasion pour le secteur de mener une réflexion de fond sur le contenu du recueil de données. Pour que ce dernier réponde, certes, à une obligation administrative, mais s'articule également aux enjeux de représentation politique et de réflexivité clinique chers aux travailleur·euse·s de terrain.

Le groupe est ouvert à tou.te.s travailleur.euse.s de l'ensemble des SSM bruxellois. Les premier.e.s concerné.e.s sont certainement celles et ceux qui encodent les données d'activité de leur service, comme les secrétaires accueillant.e.s. Mais pas uniquement. Les thérapeutes et clinicien.ne.s de diverses fonctions (psychologues, psychiatres, assistant.e.s sociaux.les, etc.), qui exercent les activités que les données sont censées décrire, doivent également être entendu.e.s. L'objet de ce groupe de travail sera indissociablement technique (comment encoder ?), clinique (comment rendre compte de l'activité thérapeutique ?), et politique (comment représenter le secteur à partir de ces données ?). Raison pour laquelle la participation d'une diversité d'acteurs et de fonctions serait souhaitée.

Au-delà des SSM COCOF, pour lesquels la Ligue endosse la fonction de Fédération et qui sont directement visés par l'Arrêté 2019/2408, l'invitation sera également envoyée aux SSM COCOM et aux deux services en attente d'agrément (L'Entr'aide des Marolles et le Coin des Cerises), dans un souci d'ouverture et considérant la pertinence de traiter ces questions pour l'ensemble du territoire Bruxellois. Suivant cette logique, le CGG bruxellois (équivalent néerlandophone des SSM) sera également consulté.

Le calendrier, PV et divers documents sont disponibles [ici](#).

## RENCONTRES IMAGES MENTALES

14<sup>èmes</sup> Rencontres images mentales (du 11 au 18 février) et préparation des 15<sup>èmes</sup> RIM.

Quelle joie de se redonner rendez-vous du 11 au 18 février 2022 pour la 14<sup>ème</sup> édition des Rencontres Images Mentales avec une programmation riche débutant par le spectacle Nannetti, le colonel astral, en exclusivité, et se clôturant avec le concert des Rolling Dice.

En 2022, les rencontres Images Mentales se sont encore déployées et ont retrouvés le public avec deux fictions, une sélection du Festival de Lorquin, d'Arts Convergences, des courts métrages et de nombreux documentaire nous faisant voyager en Iran, Finlande, Guinée, Pays-Bas, Argentine, France, Belgique...

Différentes formes pour explorer les images de la folie, de l'institution, de la personne en état d'étrangeté ou de souffrance psychique. Formats variés mais systématiquement éclairés par des rencontres. Ainsi, après chaque projection, se sont mêlés les regards de cinéastes, philosophes, psys, sociologues, ... entre elles, eux et avec le public. La journée du vendredi 18 février a accueilli les films réalisés en ateliers.

Une exposition Entre chiens et loups de Flavio Montrone a été accessible pendant toute la durée des rencontres. Le bar de la Vénérie et différents Food trucks ont permis, cette année encore, de faire durer les échanges informels. Compte tenu des circonstances sanitaires, une partie de la programmation a également été accessible virtuellement.

Pour la préparation de la 15<sup>ème</sup> édition des RIM (du 10 au 17 février 2023), un appel à projet pour la création d'un visuel à été lancé. Une quinzaine de créations ont été reçues. Le comité de programmation a sélectionné en juin le visuel lauréat. Les 10 autres coups de cœur seront exposés lors de la 15<sup>ème</sup> édition.

Rôles de la LBSM :

- Logistique et organisationnel :
  - ✓ Visionnage et sélection des films, élaboration du déroulement de l'édition 2022,
  - ✓ Maitrise de l'outil Zoom afin de pouvoir organiser certaines rencontres virtuellement,
  - ✓ Organisation sur place à La Vénérie lors du festival : Accueil, billetterie, micro-salle, gestion des listes « invités », ...
- Les réunions préparatoires ont été accueillies/organisées au sein de nos locaux.

- Participation au séminaire d'été de Psymages qui a eu lieu le 27 août 2022.
- Déplacement au festival de Lorquin du 16 au 18 mai 2022.
- Communication :
  - ✓ Graphisme et création du contenu du programme (résumés des films, photos, informations, etc.).
  - ✓ Création du contenu des newsletters diffusées au grand public, au secteur, aux politiques et à la presse. Gestion de la page Facebook Psymages et LBSM.

### **GROUPE DE TRAVAIL « ADMINISTRATIF » :**

*Gaëlle Donnez (SSM l'Adret) et Yola Jabbour (LBSM)*

*Dates : 17/01, 31/01, 14/02, 07/03, 09/05, 13/06, 12/09, 10/10, 21/11, 12/12*

La part administrative dans un service de santé mentale, bien que peu reconnue, ne se résume pas à l'encodage de quelques données et au classement de fiches. Elle regroupe une série de domaines importants et indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Suivant le choix effectué par le service, ce volet peut être représenté par différentes personnes, différentes fonctions, différents services (coordination, secrétaire(s)-accueillant(es), services externes, ...), autant de schémas possibles que de services existants.

Peu importe l'intitulé de la fonction de la/les personnes en charge de ce travail, il doit être effectué de manière consciencieuse avec le maximum de connaissances possibles dans divers domaines tels que la législation sociale, la comptabilité, les ressources humaines, les contacts avec les pouvoirs subsidiants, la compilation des différentes pièces justificatives nécessaires à l'octroi des subsides, et bien d'autres aspects. De l'importance d'une reconnaissance effective de ce travail dans un futur proche.

Suivant ce constat et une impression de plus en plus présente d'être sollicitée dans mon rôle au sein de l'Adret par d'autres services, une discussion a été entamée avec la LBSM en la personne de Samira Kholti sur ce qui pouvait être mis en place pour limiter le temps occupé par ces questions. L'idée d'un groupe de travail spécifique s'est imposée. Il m'a été demandé de proposer 3 modules de formations/explications répartis sur 4 dates :

Module 1 : Ressources humains (17 et 31/01)

- Calcul net/brut
- Barèmes
- Coût d'un travailleur
- Contrats de travail
- Calcul droit aux congés

## Module 2 : Justificatifs de subsides (14/02)

- Dossiers justificatifs
- Ventilation de subsides

## Module 3 : Comptabilité (07/03)

- Encodage de pièces comptables

À l'issue de ces 4 rencontres, les outils et ressources créés ont été mis à disposition des participants (tableaux de calcul des barèmes salariaux, modèles de calculs d'une subvention, etc.) et une suite s'est rapidement imposée, cette fois sous forme d'un groupe d'échange avec la collaboration de Yola Jabbour de la LBSM.

Ce groupe est ouvert à toute personne effectuant une part de travail administratif en lien avec les modules initialement présentés et ayant une base de connaissance suffisante à la compréhension des échanges. Nous avons donc accueilli aussi bien des secrétaires accueillant(e)s, des coordinateur(trice)s ou des responsables administratifs et financiers.

Le groupe d'échange autour des questions administratives nous offre un espace pour nous rencontrer, nous informer, échanger, dans tous les domaines touchés par nos fonctions et notre quotidien institutionnel. La dispersion des informations et leurs difficultés d'accès sont un problème important et nos rencontres nous permettent, chacun à notre niveau, d'aider l'autre au fil des échanges.

La confidentialité dépendante des informations dont nous pouvons nous servir pour illustrer un propos (calcul de salaire par exemple) est garantie comme dans tous les groupes de travail de la Ligue. La fréquence de nos rencontres est mensuelle, les lundis de 14 à 16h. L'ordre du jour est proposé dans la semaine qui précède afin de coller au mieux à l'actualité et au calendrier imposé par nos fonctions (délais comptables, pouvoirs subsidiants, etc.), il est le reflet des demandes de chaque participant.

### 4.4.3 COORDINATIONS THÉMATIQUES

#### COORDINATION « ADOLESCENCE ET SANTE MENTALE »

*Fanny De Brueker (SSM Saint-Gilles) et Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs)*

#### **Objectifs**

- Soutenir la spécificité de la clinique des adolescent.e.s et des jeunes adultes
- Privilégier la mise en relation dynamique des institutions qui sont amenées à intervenir auprès des adolescent.e.s sur le territoire bruxellois
- Rendre visible les thématiques émergeant du secteur

- Soutenir des projets en lien avec l'adolescence et permettant la rencontre des divers acteurs du secteur psycho-social bruxellois (santé mentale, aide à la jeunesse, hébergement, milieu hospitalier, etc.).

### **Thématiques et activités**

- Les intervisions cliniques

Nous avons clôturé les deux groupes d'intervisions entamés en 2021 et démarré deux nouveaux cycles d'intervisions. Nous avons travaillé à partir de différents médias (mannequins de bois, sculptures vivantes, métaphores, ...) afin de soutenir une dynamique de pensée pour qu'une séance corresponde à une mise au travail. Ces groupes ont pour visée de :

- ✓ Créer des liens entre les différents secteurs (santé mentale, aide à la jeunesse, ...);
- ✓ Échanger autour des pratiques respectives et mieux connaître les réalités de chacun.e;
- ✓ Faire ressource pour les professionnel.le.s et par retour, pour les institutions concernées;
- ✓ Créer une confiance et une dynamique de groupe;

La diversité des intervenant.e.s présent.e.s dans chacun des groupes permet de tisser le travail en réseau et d'offrir une multiplicité de points de vue.

- Groupe de travail « Jeunes (...) Adultes »

Depuis quatre ans, nous proposons en collaboration avec le coordinateur du centre « Imago » de l'ASBL « L'Equipe », un groupe de travail sur la question de la transition vers l'âge adulte. Ce groupe se réunit toutes les six semaines et rassemble un nombre important de travailleurs issus entre autres des secteurs de la santé mentale, de la psychiatrie et de l'aide à la jeunesse.

Ci-dessous, les objectifs spécifiques du groupe de travail :

- ✓ Améliorer l'accompagnement des situations complexes
- ✓ Réfléchir aux enjeux autour de l'autonomie, de la dépendance et du passage à la vie adulte/accès à la majorité et ses conséquences
- ✓ Limiter « les trous » dans le réseau et penser les parcours de soins des jeunes
- ✓ Articuler notre travail et nos réflexions en inter-réseaux
- ✓ Diffuser plus largement des messages vers le politique
- ✓ Avoir un aperçu de ce qui est fait ailleurs sur ces questions

Cette année, le groupe a clôturé le tour de présentation des différents services participant en portant une attention particulière aux moments de passages, aux liens avec le réseau et aux difficultés rencontrées dans les prises en charges des jeunes.

En septembre, le groupe a décidé de structurer les rencontres autour du travail, déjà amorcé l'année dernière, d'élaboration d'une journée d'étude. À chacune des séances nous abordons une thématique spécifique afin d'en retirer un contenu, des questions, des axes de réflexions en vue de réaliser le programme de cette future journée. Fin d'année, nous avons invité l'ASBL de Tamaris pour échanger autour de la question des transgressions.

- ASBL « Macadam »<sup>4</sup>

La coordination adolescence participe depuis quatre à la mise en place du projet « Macadam » : service d'accueil de jour bas seuil à destination des jeunes de moins de 26 ans, en errance ou à risque de l'être. L'ASBL « Macadam » a ouvert ses portes au public en octobre 2021, les deux coordinatrices font partie du conseil d'administration. Les locaux sont situés à Anderlecht et l'équipe propose un accès aux services de base (douche, lavoir, repas, consignes, espace public numérique, recharge téléphone, repos, jeux, etc.) qui sont autant de prétextes pour créer du lien avec ces jeunes désaffilié.e.s et les (ré)intégrer dans les réseaux d'accompagnement et de soins. Une équipe psycho-sociale est à disposition pour les soutenir dans leurs éventuelles demandes et démarches.

Cette année, nous avons continué de soutenir les engagements de personnel et les réflexions concernant l'adéquation entre le projet pensé initialement et la réalité de terrain. En effet, le public est principalement constitué de MENA et le manque d'autres lieux d'accueil de ce type se fait ressentir sur l'équipe d'accueillants. Nous sommes également impliquées dans la recherche d'un nouveau lieu, le contrat avec le lieu actuel se terminant en juin 2023.

Le CA se veut intersectoriel et est composé des partenaires suivants : le Forum – Bruxelles contre les inégalités, l'Ilot (maison d'accueil), le Méridien (Service de Santé Mentale), les services non mandatés de l'aide à la jeunesse (SOS jeunes – Quartier Libre AMO, Le CEMO et Abaka), la coordination adolescence de la LBSM, avec le soutien du délégué général aux droits de l'enfance.

- Collaboration avec l'ASBL « Psymages »

- ✓ Rencontres Images Mentales : ces rencontres proposent des regards sur la santé mentale via des médias audiovisuels. Elles sont organisées par l'asbl Psymages en collaboration avec la LBSM. La coordination a participé à la discussion autour du film « Hikikomori, les reclus volontaires ».
- ✓ Interventions : participation à deux moments d'échanges autour du film « Le Snark » à la demande de l'équipe de l'asbl « Le Foyer » de Roucourt.
- ✓ Semaine de la santé mentale : projection et échanges autour du film « Alicia »

---

<sup>4</sup> Infos et affiche en annexe

- Le Forum de l'aide à la jeunesse

Participation à différentes réunions afin de soutenir l'élaboration d'une journée d'échanges entre le secteur de l'aide à la jeunesse et celui de la santé mentale.

- Jeunes à la croisée des secteurs

A l'initiative du cabinet de Mme Glatigny : réflexions autour de l'élaboration d'une note visant à une meilleure prise en charge des jeunes dans des situations complexes principalement en travaillant sur une meilleure articulation intersectorielle.

- « Quand les jeunes parlent de la santé mentale »

À la suite d'un rapport de l'Unicef sur la santé mentale des jeunes en Belgique, pointant notamment un manque de compréhension de leurs problématiques par l'entourage, la coordination adolescence a été interpellée par le cabinet de Monsieur Maron.

Un projet centré sur la participation des jeunes et ayant comme but la production de recommandations a démarré fin 2022. Les structures portant ce projet sont : la LBSM dans une fonction de coordination générale du projet, la coordination thématique adolescence, Question Santé, Collectiv-a et 21 Solutions. Les rencontres avec les jeunes démarreront en 2023.

### **Ancrages des coordinatrices thématiques au sein de leurs centres**

- Service de Santé Mentale de Saint-Gilles

- ✓ La permanence ados

Depuis octobre 2021, l'équipe du SSM Saint Gilles propose une permanence d'écoute et de soutien spécifique pour tou.te adolescent.e (à partir de 12 ans) ainsi que pour toute personne qui a des préoccupations pour un.e adolescent.e (parents, ami.e.s, professionnel.le.s, ...). Cette permanence est un lieu où un.e jeune peut venir poser une question, se poser, prendre le temps de parler, d'être écouté.e. C'est un lieu de permanence hebdomadaire où il est possible de passer juste quelques minutes, d'entrer, de s'installer, de repartir, de revenir, d'y faire des allers-retours si on en a besoin ou envie.

- ✓ Les ateliers cinéma

Nous avons réalisé quatre modules d'ateliers sur l'année 2022. Les ateliers pour but d'offrir un espace de rencontre et d'expression autour du cinéma à des jeunes. L'idée est de permettre aux participantes d'être en lien, de rêver, de créer, de ressentir et de s'autoriser à se projeter en dehors du cadre familial, dans ses propres envies pour le futur. Les ateliers sont encadrés par une psychologue et une cinéaste. Chacune apporte les connaissances liées à son métier, qui se répondent et se complètent : raconter une histoire, entendre ce qui se passe en-dessous de ce qui est dit, réfléchir au sens d'une scène, et surtout les deux apportent une présence. L'importance de l'atelier est d'offrir un espace de création et un encadrement propice aux échanges.

- ✓ SSM Chapelle-aux-Champs

Consultations avec les adolescents, les jeunes adultes et leurs familles ;

« *Aux Alizés* » : dispositif d'accueil pour adolescentes : co-animation (avec un artiste vidéaste) d'une permanence d'accueil au sein de l'Espace Vogler à Schaerbeek les mercredis après-midi. Le public cible est composé de jeunes filles en questionnement psychique. Le pari est de maintenir une diversité culturelle, qui ne soit pas dans l'exclusion. Cette année nous avons clôturé le projet et travaillé à la transmission de l'expérience accumulée pendant plus de 10 ans.

« *Chass info asbl* » : participation au conseil d'administration de ce lieu d'accueil pour les 14-24 ans qui s'organise en partenariat entre l'AMO Samarcande, Infor Jeunes Bruxelles, le projet JEEP et le CPAS d'Etterbeek.

Réunions d'équipe hebdomadaires ;

Réunions mensuelles autour des dispositifs de groupes ;

- ✓ GT santé mentale

Groupe de travail mensuel qui rassemble la direction et les travailleurs du centre inscrit dans le réseau.

- ✓ Journée d'étude du DAJA (Département Adolescents et Jeunes Adultes) et de la FPAJ (Formation aux Pratiques dans le champ de l'Adolescence et de la Jeunesse)

« Etats du monde ?! ... Et ta jeunesse ? »

- ✓ FPAJ

Animation des ateliers cliniques au sein du cycle de formation aux pratiques dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse.

### **COORDINATION « SANTE MENTALE ET PRECARITES »**

*Manu Gonçalves (SSM Le Méridien) et Joyce Elias (SSM Le Méridien)*

Cette année a été particulière pour la coordination Précarités. En effet, Manu Gonçalves coordinateur depuis de nombreuses années, a quitté la coordination au mois de juin. La coordination a fraîchement été reprise vers la fin du mois de septembre par Joyce Elias, actuelle coordinatrice.

Durant ces trois mois peu de choses concrètes ont pu être mises sur pied. En effet, avant toute chose, il a tout d'abord fallu comprendre et déchiffrer le paysage politique bruxellois très mouvant. La réorganisation du social-santé dans le cadre du lancement du Plan Social Santé intégré ou encore la logique et les enjeux politiques bruxellois demandent du temps et beaucoup de lecture. Venant de Wallonie, c'est tout un territoire politique bien particulier que j'ai dû appréhender et m'approprier.

Outre, l'aspect politique du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, c'est toute la réalité sociale et économique de ce territoire si particulier que j'ai tenté de saisir par le biais de rencontres avec différents acteurs de terrain. Lors de ses rencontres, divers sujets touchant de près ou de loin aux inégalités sociales et aux différents effets de la pauvreté ont été abordés. Au travers des échanges, j'ai pu constater qu'à la misère se conjugue la détresse psychique et parfois la folie sans qu'une réponse satisfaisante puisse être apportée à l'une et à l'autre.

La réalité du logement à Bruxelles est une thématique fréquemment abordée tant par les acteurs de terrain que par le public lui-même. Le logement qu'il soit privé ou public constitue une réelle problématique sur notre territoire et ce, pour une énorme partie de la population dont notamment les plus précaires qui sont les plus touchés. En effet, il devient difficile voire impossible de trouver des solutions de logement adéquates dans la Région pour les personnes disposant de faibles revenus, dans un contexte de saturation des logements publics et de loyers toujours plus élevés. Ces constats ont été relayés à la ministre du Logement et de l'Égalité des Chances, Nawal Ben Hamou lors de notre rencontre en octobre dernier.

L'accès aux services de santé mentale (agréés la COCOF) est aussi un sujet fortement pointé lors des échanges et séminaires. La question du seuil est alors centrale : liste d'attente, appréhension voire parfois intolérance vis-à-vis de certains publics (nécessité d'un travail de déconstruction), la présence ou non d'interprètes, la possibilité ou non à se rendre à domicile ou encore à effectuer des maraudes. Cette thématique est actuellement en élaboration afin de devenir un objet collectif de travail.

Au sein des groupes de travail de la coordination thématique, à part le groupe de travail d'assistants sociaux qui continue de se tenir tous les mois dans les locaux de la Ligue, les autres sont actuellement en cette fin d'année en arrêts.

Pour rappel, le groupe de travail A.S. est un groupe ouvert qui réunit les assistants sociaux travaillant majoritairement dans des services de santé mentale ou dans des dispositifs de santé mentale. C'est un espace de partage de pratiques où s'élabore ce qui fait identité au sein de la fonction sociale en santé mentale. C'est un lieu et un temps pour penser un métier qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant. C'est un lieu et un temps pour penser un métier qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant. Si aujourd'hui la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans le champ de la santé mentale est acquise, elle n'en continue donc pas moins de poser de nombreuses questions pratiques, éthiques et réflexives. Le groupe de travail A.S. permet d'échanger sur les analyses, les enjeux et les impasses que les travailleurs sociaux rencontrent toutes et tous dans leur pratique au quotidien.

Aujourd'hui ce groupe est en cours de réorganisation tant sur les plans de l'animation que sur le contenu. En attendant que la coordinatrice précarités prenne pleinement la gestion du groupe, Natacha Rome intervient en soutien.

## COORDINATION « EXIL ET SANTE MENTALE »

*Pascale De Ridder (SSM Ulysse) et Natacha Rome (LBSM) jusqu'en juin 2021.*

La coordination thématique Exil a pour objectif principal de sensibiliser, soutenir, informer les professionnels de la santé mentale et les travailleurs psychosociaux en lien avec le public spécifique des personnes exilées. Elle vise ainsi à améliorer l'accès à des soins de santé mentale adaptés et à la prise en considération, entre autres, des dimensions contextuelles vécues par ce public dans les prises en charge psycho-sociales.

En 2022, la réflexion engagée par la coordination Exil en 2021 et incarnée par Johan Cornez, psychologue au SSM Ulysse, se poursuit et ce, autour de 3 axes de travail :

### **Groupe de travail n°1 : santé mentale et recours à un·e interprète**

*Dates : 24/01, 28/03, 25/04, 23/05, 27/06, 19/09, 17/10, 21/11, 19/12*

Ce groupe de travail, amorcé en octobre 2021, a pour objectif de rassembler des travailleurs du secteur de la santé mentale et de l'interprétariat en vue de partager expériences, découvertes et questionnements autour de ce paradigme particulier, autour de vignettes cliniques amenées par les participants eux-mêmes. Ce groupe est l'occasion de penser la collaboration entre interprètes et travailleurs psycho-sociaux ainsi que les enjeux de celle-ci.

Le groupe de travail mensuel est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, Tatiana Pogosian, interprète en russe et arménien au Setis Bruxelles, ainsi que Naïm Mucaj, interprète en albanais, au Setis Bruxelles également. La réflexion reste alimentée par des propositions de lectures autour de la pratique en santé mentale, des questions liées à la langue, ainsi qu'à la présence de l'interprète dans un dispositif d'aide. Le texte de Bertrand Piret, psychiatre et psychanalyste, intitulé « La psychothérapie avec interprète est-elle possible ? » aura particulièrement retenu l'attention des membres du groupe durant l'année 2022. Les questions abordées se sont déclinées de diverses manières : qu'entend-on par la « langue maternelle » ? Une thérapie est-elle possible dans une autre langue que celle que l'on maîtrise le mieux ? Quelle est la place de l'interprète ? Le travail avec interprète signifie-t-il faire de la co-thérapie ? Comment préparer la rencontre avec un·e interprète ? etc.

En 2022, le groupe était constitué d'assistantes sociales, d'infirmières et médiatrices culturelles, de psychologues et psychothérapeutes, d'interprètes et d'une étudiante en psychologie.

## **Groupe de travail n°2 : articulation entre clinique et dimensions juridiques**

*Dates : 24/02, 24/03, 28/04, 23/06, 15/09, 13/10, 17/11, 15/12*

Ce deuxième groupe de travail porte sur l'articulation du travail clinique et juridique, dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Composé de psychologues, de travailleurs sociaux, de juristes et d'avocats, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans un contexte où les limites sont floues, régulièrement débordées ; notamment parce que le contexte est maltraitant et que les procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance, face auxquels les acteurs sont placés et invités à trouver position.

Les thèmes abordés portent, entre autres, sur les rôles et contenus des attestations dans les procédures de droit au séjour, les effets de ces procédures sur la santé mentale, la prise en considération lacunaire des dimensions psychopathologiques par ces procédures, les limites de l'accompagnement des acteurs du soin, les synergies à trouver entre pôles psy et juridique, les problématiques liées aux droits aux soins et à l'accueil actuellement bafoués, etc.

Le groupe est animé respectivement par Alain Vanoeteren, psychologue clinicien, directeur du SSM Ulysse, et par le Dr Pauline Monhonval, médecin psychiatre au SSM Ulysse. Démarré à l'automne 2022, il a pris ses quartiers dans l'espace communautaire du SSM Ulysse, où il se déroule un jeudi midi par mois. Il regroupe une vingtaine de professionnels, psychologues, médecins psychiatres, assistants sociaux, avocats qui abordent à chaque fois un des volets de la problématique à partir d'une vignette clinique. Le groupe espère arriver à produire un article ou une autre forme d'écrit à partir de ce partage d'expérience.

### **Réorientation de la réflexion au sujet des initiatives citoyennes d'accueil et santé mentale**

Lors de la prise de fonction de la nouvelle coordinatrice thématique Exil, en 2021, il était question de mener une réflexion, en étroite collaboration avec la LBSM, au sujet des ponts à construire entre le secteur de la santé mentale professionnalisé et les multiples initiatives citoyennes. Cette réflexion déjà engagée il y a quelques années par Pascale De Ridder, coordinatrice Eil et psychologue au SSM Ulysse à l'époque, ainsi que Natacha Rome, chargée de projets à la LBSM, portait sur les nouveaux défis qui découlent de ces initiatives citoyennes et des effets sur la vie psychique des protagonistes.

Pour diverses raisons pratiques, la réflexion engagée a pris une autre orientation ; privilégiant ainsi une question primordiale : celle de l'accès à la santé mentale pour le public des personnes exilées. En effet, force est de constater que le secteur de la santé mentale s'ouvre encore très peu à ce public et ce, pour diverses raisons qu'il est urgent de questionner. Les principaux motifs invoqués pour refuser la prise en charge de ce public, sont souvent du côté de la charge administrative que cela représenterait ou encore de la

difficulté de travailler avec un.e interprète. Il y a en outre d'autres raisons moins explicites à devoir cerner. Il semble dès qu'un véritable travail de fond est à mener pour déconstruire les idées véhiculées, informer et soutenir les professionnels de terrain.

Courant 2023, la réflexion sera menée en concertation avec la coordination Thématique Précarité et permettra de préciser la direction prise pour mener à bien cette vaste recherche (étude qualitative, groupe de travail, ...).

Outre ces 3 axes de travail, la coordination Exil s'engage à poursuivre la réflexion théorico-clinique globale autour de la thématique. L'information et la prise de position sur les enjeux de santé mentale pour les personnes exilées est au cœur de cette coordination.

### **COORDINATION THEMATIQUE « PERSONNES AGEES ET SANTE MENTALE »**

*Sylvie VEYT (SSM Le WOPS), Natacha ROME (LBSM) et Juliette Hansart (LBSM)*

La coordination personnes âgées et santé mentale organisée à la Ligue se veut avant tout être un lieu « ressource » pour les intervenants qui accompagnent les personnes avançant en âge au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

C'est un lieu de synergies, d'échanges, de collaborations qui favorise le.s lien.s entre les acteurs de terrain. Elle permet aux professionnels d'élargir leur réseau, ce qui en pratique se traduit par la possibilité d'offrir un accompagnement le plus individualisé possible et ce, pour chaque situation rencontrée. La coordination est aussi un lieu de réflexions : celles-ci émergent des échanges en lien avec nos pratiques et/ou de l'actualité.

Inlassablement, nous essayons d'analyser nos actions et de réfléchir ensemble en vue d'améliorer l'accompagnement apporté aux personnes âgées. Notre objectif est de continuer à coconstruire et/ou réinventer « un » accompagnement respectueux, cohérent, de qualité pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain. La dynamique habituelle de la coordination repose sur des rendez-vous mensuels organisés de septembre à juin, proposés en présentiel et en virtuel simultanément.

Les contenus alternent entre rencontres avec un ou plusieurs acteurs clés du terrain, temps de réflexions qui permettent de déposer et partager nos expériences. Le choix des thématiques abordées sont définies par les participants en début de saison, ou sont le fruit de l'actualité. Les participants, en moyenne une vingtaine par rencontre, sont des professionnels de l'ambulatoire, de l'institutionnel mais aussi des citoyens visionnaires qui ont décidé de s'investir dans le lien et dans l'accompagnement des aînés.

Voici le déroulé de nos réunions 2022, de janvier à décembre :

- L'année 2022 a commencé par la présentation de l'ASBL Senior Solidarité d'Etterbeek, dont le coordinateur, Stéphane MICHEL, a partagé avec nous l'approche proactive réalisée autour de l'accompagnement et du bien-être des séniors.

- Nous avons dédié notre réunion de février à un sujet présent mais assez tabou au sein du secteur de l'aide et du soin à la personne âgée : la banalisation de la maltraitance dans l'accompagnement. Comment soutenir sans juger et sans stigmatiser les professionnels ? Quelles sont les ressources concrètes et disponibles, au sein de notre réseau Bruxellois, pour accueillir cette souffrance ?
- En mars, Laurence RUSCART, psychologue et référente pour la démence au sein de la MRS LA CAMBRE et Aurore GILLOT, professeur en socio-esthétique au sein de l'EFP-SFPME à Uccle, sont venues nous présenter leur projet mis en place au sein de la MRS qui est d'aborder le bien-être des résidents au travers de l'approche corporelle.
- En avril, les intervenantes de la maison BILOBA, lieu ressource, permettant aux personnes âgées du quartier Brabant situé à Schaerbeek de vieillir dans la dignité.
- La rencontre du mois de mai a été dédiée à la présentation publique du travail issu des Focus Groupes\* ayant pour but de repenser l'accompagnement des aînés.
- En juin, nous avons pris le temps de revenir sur les différentes rencontres, sur les aspects positifs et négatifs du dispositif, et sur les prochaines envies, souhaits de thématique à travailler et/ou à questionner ensemble.
- En novembre, nous avons accueilli Alain JORET et Pascale VAN RANSBEECK, qui nous ont présenté ADITI WB, une asbl mettant en place des formations pour les professionnels et proposant des accompagnements affectifs et sexuels pour les personnes âgées.
- Pour clôturer l'année 2022, nous avons abordé la thématique des "lieux de liens", structures de passage, de ressources, de répit, de rencontres...

Parallèlement aux rencontres mensuelles, la coordination reste à l'écoute des demandes du secteur et des partenaires. Elle essaye de participer au cœur de la réflexion globale en initiant et en participant à plusieurs évènements, groupe de travail, ... tels que :

- ✓ Depuis janvier 2019, Sylvie VEYT a intégré la taskforce - groupe d'experts et le sous-groupe n°2 (travaillant sur la vision) rassemblés au sein du SPF Santé afin de soutenir une série de recommandations au sein de la Réforme des soins de santé mentale pour personnes âgées.
- ✓ Juliette Hansart a intégré un groupe de travail organisé par BRUSANO dans le cadre du projet protocole 3. Ce groupe, à travers une réflexion sur la fonction de « case manager », a pour objectif de proposer un modèle de case management qui répondrait au mieux aux besoins de la population bruxelloise. Ce groupe s'est étalé entre octobre 2021 et avril 2022.

- ✓ La coordination a été sollicitée par René BARTHOLEMY, le coordinateur de rédaction du journal « Schieve Niouz », afin d'intervenir dans la rédaction du dossier en lien avec la santé mentale des personnes âgées.
- ✓ La coordination a initié, de janvier à mars 2022, plusieurs Focus Groupes\* afin de mettre au travail collectivement quatre thématiques revenant fréquemment à l'avant plan lors des rencontres CTPA, à savoir : la temporalité des projets par rapport aux besoins du terrain, la mutualisation des ressources, la particularité de la prise en charge de l'adulte âgé-e, la mobilité et l'accessibilité. Le travail issu de ces quatre Focus Groupes a été partagé sous forme de webinaire, dédié à la présentation des constats de terrain et des recommandations qui en ont découlé.
- ✓ Depuis juin 2021, la coordination mène une recherche qualitative ayant pour objectif d'identifier les ressources et les besoins des personnes âgées en santé mentale en région bruxelloise. Cette recherche est portée par des réflexions, des constats et de la co-construction de multiples acteur-ric-e-s et citoyen-ne-s bruxellois-es. Elle se réalise en deux volets : le premier volet analyse cette réalité en partant du vécu des professionnel-le-s de terrain exerçant au sein de la région de Bruxelles-Capitale auprès de ce public, le deuxième volet analyse cette réalité en partant du vécu des personnes âgées.
- ✓ Depuis octobre 2022, la coordination participe au comité de pilotage hébergé par le SMES autour de la question de l'accueil en maison de repos et de soins des publics dits « vulnérables ».
- ✓ La coordination est également fréquemment sollicitée pour réfléchir à des pistes des possibles avec des équipes inscrites dans l'accompagnement des personnes avançant en âge ...
- ✓ Nous essayons autant que possible, Juliette HANSART, Natacha ROME et moi-même de participer à l'ensemble des réflexions autour de la question de la santé mentale des personnes âgées sur le territoire bruxellois.

Un rapport d'activité ne permet pas de mettre sur papier l'ensemble des activités menées au cours d'une année, il est une trace partielle de notre travail... La coordination personnes âgées menée par la LBSM rassemble un large spectre de professionnels... Acteurs qui s'investissent tous les jours pour permettre une vie digne jusqu'à la fin.

Pour toutes ces collaborations, ces partages, ces enrichissements perpétuels, je voulais utiliser ces derniers mots pour vous dire MERCI !

## COORDINATION THEMATIQUE « URGENCE ET CRISE »

*Cédric Petiau (Chapelle-aux-Champs) et Natacha Rome (LBSM)*

*Dates : 10/02, 10/03, 12/05, 09/06, 10/11, 08/12*

Depuis avril 2021 la coordination thématique urgence et crise a repris ses travaux. Deux balises guident cette relance : la problématisation de questions et d'expériences liées à des situations de crise et d'urgence ; et la mise en relation de praticiens et d'institutions autour de ces questions.

La coordination soutient que l'urgence et la crise peuvent relever d'une place positive, potentiellement créatrice et subjectivante au sein d'un travail clinique. Ces temps de passage et d'interstice engendrent plus que des hypothèses diagnostiques et de la gestion de flux, du dispatching, de la référence, ... et doivent rester des espaces potentiels où le maniement de la parole reste opérant. Nous résistons à la possible transformation du soignant en technocrate et souhaitons que celui-ci puisse continuer d'accueillir cette dimension subjective que contiennent l'urgence et la crise et ce au travers d'une rencontre. Nous avons pensé nos lieux d'échanges en ce sens.

En 2022, la coordination continue son groupe d'interventions théorico-cliniques s'adressant à tout clinicien souhaitant mettre au travail ces notions de crise et/ou d'urgence dans le cadre de sa pratique. A partir d'une situation ou d'un moment clinique faisant question et/ou point de difficulté, chaque participant témoigne de sa pratique. Notre travail se fait à partir de notre écoute et nos élaborations collectives.

Nous avons poursuivi le travail de l'ouvrage de Bernard DELGUSTE, *Un divan aux urgences psychiatriques : Considérations cliniques et psychanalytiques*, ERES Toulouse 2021.

Dans son livre l'auteur invite à revoir, et pourquoi pas dépasser, la manière la plus commune dont certains envisagent le travail aux urgences – à savoir le diagnostic et l'orientation. La volonté de l'auteur est d'inviter le clinicien à pouvoir prendre acte de la parole des patients dans ce moment très particulier de l'urgence – nous verrons si nous pouvons également appliquer ceci aux temps de crise. Cette invite de l'auteur rencontre l'éthique de travail portée par la coordination.

Dans ces temps et dans ces lieux d'urgence certains patients vont s'autoriser – parfois malgré eux – à dire à un certain nombre de choses inattendues. Le soignant se trouve dès lors chargé de la position particulière de faire un certain usage de cette parole dans cet espace singulier – parfois zone de débordement, de perte de repère, de chute psychique.

Cependant accueillir certains patients pour qui parler ne va pas de soi pose de nombreuses questions. C'est celles-ci que l'auteur nous invite à parcourir et que nous avons repris au fil de nos interventions.

Depuis octobre, nous continuerons nos réflexions à propos de la crise en nous inspirant de la lecture de l'ouvrage de Danièle Zucker *Penser la crise*. Cet ouvrage propose une réflexion sur la crise psychologique, celle qui emporte le sujet dans des tourments et des souffrances

aiguës jusqu'à lui faire perdre pied. L'autrice propose une approche psychothérapeutique pour ces situations de crises, en valorisant le potentiel de ces dernières pour initier la croissance psychique du sujet.

Ces temps d'intervisions pourront permettre de tisser de nouveaux liens entre intervenants et faciliter l'orientation de certaines demandes. Ces groupes regroupent des praticiens (éducateurs, psychiatres, psychologues, ...) de divers horizons – équipe mobile, service d'urgence, services hospitaliers ou encore praticien indépendant.

La coordination ancre sa pratique au sein de l'unité de crise de Saint-Luc et du SSM Chapelle-aux-Champs ; elle participe également à l'inter-coordination Ec(h)o.

### L'INTER-COORDINATION EC(H)O

L'inter-coordination rassemble chaque mois les différentes coordinations thématiques (adolescence, exil, précarité, urgence et crise et personnes âgées) qui s'articulent avec la LBSM depuis de nombreuses années, à partir de services de santé mentale.

L'objectif de départ de ces réunions était d'ouvrir un espace commun pour penser ensemble les missions et les fonctions des coordinateurs·trices.

Au fil du temps, ces échanges ont permis d'établir une réelle cohésion que ce soit entre les coordinations mais également avec les membres et l'équipe de la Ligue. Ces discussions régulières permettent de définir et d'ajuster constamment la place et les rôles des coordinations thématiques au sein de la Ligue et au regard du secteur de la santé mentale Bruxellois. A ces rencontres formelles définies, s'ajoutent des rencontres informelles lors d'activités sectorielles et/ou intersectorielles où les coordinateurs·trices sont amené·es à partager autour de leurs pratiques, leurs actions ainsi que sur les différents aspects transversaux émanant de leurs thématiques respectives.

Une des visées du groupe EC(h)O est aujourd'hui de constituer un outil substantiel afin que la Ligue puisse réaliser des projets ambitieux, s'engager dans des actions de promotion en santé mentale en tenant compte des réalités du terrain. Il s'agit de construire en collaboration avec les partenaires de terrain et défendre une vision de la santé mentale. Pour ce faire, les coordinations sont quotidiennement au service et à l'écoute de l'ensemble des secteurs (Ambulatoire, Hospitalier, Résidentiel, Aide à la Jeunesse, Toxicomanie, etc.) et en particulier celui de l'ambulatoire, des SSM bruxellois, dont elles sont issues.

Chaque coordination constitue une interface entre le terrain, les différents secteurs ainsi que les multiples instances (fédérations, administrations, politiques). Les coordinateurs·trices sont entre autres attentif·ve.s aux conditions d'inscriptions des SSM dans la dynamique de réseau, mais aussi aux articulations avec les autres secteurs. Elles assurent le lien et la promotion des informations à destination des différents partenaires. Chaque coordinateur·trice propose un programme annuel qui soutient un ou plusieurs projets en lien avec l'objet de sa coordination. Ces projets prennent généralement naissance au creux même des préoccupations du champ de la santé mentale et sont principalement formulés par les

acteurs de terrain actifs au sein des groupes, voire dans certains cas relayés par les instances représentatives.

A côté de ces axes de travail, autour desquels se structurent les différentes coordinations, le travail d'EC(h)O consiste à mettre en commun des réflexions transversales afin de :

- Partager et diffuser les richesses des enseignements tirés au sein de chacune des coordinations spécifiques et permettre ainsi une réappropriation collective ;
- Elargir nos champs de vision et d'actions en se saisissant des préoccupations spécifiques des autres thématiques pour élaborer des interventions communes ;
- Construire une vision holistique des problématiques de santé mentale sur la région bruxelloise ;
- Se soutenir, dynamiser nos pratiques au sein même de chaque coordination ;
- Se coordonner avec les travailleurs de la Ligue pour élaborer des projets et communiquer à l'ensemble du secteur.

Suite au départ et à l'arrivée de nouvelles coordinatrices thématiques au sein du groupe de coordinations, il nous paraissait intéressant et nécessaire de réfléchir ensemble à un cadre plus affiné pour nos réunions et de travailler sur la communication entre les coordinations et l'équipe de la Ligue.

Au mois de juin 2022, nous avons pu avec l'aide d'un superviseur extérieur d'entamer une première réflexion entre les différent.e.s coordinateur.ice.s composant Ec(h)o.

Cette journée de partages nous a permis de clarifier nos attentes en partant de différents constats. Cela a eu pour effet de redonner un sens plus actuel à Ec(h)o en définissant un cadre plus précis de nos actions. Ce temps de re-construction se poursuivra par un temps de rencontre prévu en 2023 entre les membres d'Ec(h)o et l'équipe de la Ligue.

#### 4.4.4 LES TRAVAUX AVEC LE RÉSEAU

Le travail avec le réseau s'est poursuivi à un rythme élevé. Voici une liste non exhaustive de rencontres et de lieux dans lesquels la Ligue s'est investie, qui s'ajoute aux lieux déjà mentionnés plus haut, dans le chapitre consacré à la mission de représentation de la Ligue :

- Bru-Stars,
- Brusano
- Centrum voor Geestelijke Gezondheid,
- Bico-federatie (secteur sans-abris),
- Fédération des Maisons Médicales,
- Service Droits des Jeunes,
- Umoya,
- Question Santé,
- Mutualités Libres,

- Syndicats,
- BruPartners (pour son avis sur la santé mentale début 2022),
- ONE pour un débat sur les PPL,
- ...

S'ajoutent à cela plusieurs groupes de travail qui se poursuivent :

- **L'Inter-Fédés de l'Ambulatoire** (IFA) : lieu de rencontre des fédérations et services de l'ambulatoire COCOF, ce lieu prend de plus en plus d'importance en raison des dossiers intersectoriels sur la table. Un travail de réorganisation interne a été mené en première partie de l'année avant de se pencher ensemble sur les réformes en cours, avec la rédaction de notes communes. Le directeur et la chargée de coordination politique y ont pris part au rythme d'une matinée par mois (+ l'une ou l'autre journée de réflexion).
- Le **GT double diagnostic** auquel participait la chargée de coordination politique a abouti à une rencontre avec les parlementaires bruxellois, nécessitant d'importantes préparations. Le travail s'est poursuivi et n'ayant plus de personne à même d'y prendre part, nous suivons de plus loin le dossier.
- La Ligue est restée impliquée dans le **Collectif 21** à l'occasion du centenaire de la loi de 1921 qui réglementait jusqu'il y a peu le cadre des ASBL en Belgique. La chargée de coordination politique a pris part aux réunions et rencontres. Elle ou le directeur ont assisté à certains événements mis en place par le Collectif pour présenter le résultat de leurs travaux (ouvrage et film).
- Rencontre avec les **Antennes 107** : au vu des développements annoncés dans le cadre du PSSI, l'avenir des Antennes 107 est clairement en question. Une rencontre a eu lieu en avril, ainsi que plusieurs contacts au cours de l'année.
- **Rencontres inter-régionales** : la Ligue, le Crésam et Psyche, la nouvelle structure réunissant une série d'acteurs représentatifs de la santé mentale en Flandre, se sont vus une fois en février, avant de reprendre de façon plus intensive leurs rencontres à l'automne, à raison d'une réunion mensuelle. L'occasion d'échanger sur les réalités régionales, mais surtout de constater combien les situations sont semblables partout en Belgique. Un projet commun émerge d'organiser un événement commun à l'occasion du centenaire de la création de la Ligue Nationale d'Hygiène Mentale dont découlent toutes nos organisations.
- La Ligue, le Réseau Santé Mentale en Exil et la coordination Exil ont rencontré à 2 reprises la Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à propos de l'accueil des **réfugié-es ukrainien·nes**. Il a d'une part été constaté que les efforts ciblés sur une catégorie précise de personnes en exil mettaient à mal l'équité et la situation des autres personnes exilées ; d'autre part, si au moment des rencontres les réfugiée-es en question ont très peu poussé la porte des SSM, le réseau de santé mentale est déjà saturé : comment faire face à ces nouvelles crises dans ces conditions ?
- La Ligue a été sollicitée pour prendre part à un **projet européen** intitulé depuis **YAMI** (Young Adults, Mental health and Inclusion), réunissant des acteurs de 5 pays européens

et qui s'est réuni pour la première fois du 31/10 au 5/11 2022 à Bergamo, Italie. Emmanuele Ferrigno, travailleur à la Pièce (asbl l'Equipe) y a pris part pour la Ligue. Le groupe a produit un manifeste et entend aller plus loin, grâce à de nouveaux subsides européens.

En ce qui concerne **les coordinations thématiques et les groupes de travail**, le directeur a participé à de multiples rencontres bi- ou multilatérales en marge des réunions habituelles, dans un rôle d'écoute, d'appui et de codécision quant à certaines orientations.

Ces réunions en petit comité (plusieurs dizaines sur l'année) sont indispensables pour la construction et le développement du lien de confiance entre acteurs, pour l'amélioration du dialogue entre des positions et/ou des secteurs différents, pour élaborer ensemble des pistes permettant de faire avancer des chantiers dans un contexte de grande complexité. Elles représentent un temps de travail conséquent, pouvant être précédées d'un temps de préparation ou suivies de tâches découlant des décisions prises. Par ailleurs, le directeur de la Ligue est à la disposition des **responsables des services membres** qui souhaitent un éclairage, une aide, une écoute. Il a été sollicité en ce sens à plusieurs reprises.

Les membres de l'équipe ont également assisté à de multiples événements organisés par les partenaires, dont :

- Les 50 ans du Centre de Prévention du Suicide (25/4),
- La présentation du diagnostic communautaire par le Méridien (9/5),
- Santé mentale inclusive, après-midi organisée par le CSS (18/5),
- Les 30 ans de la Plateforme (6-8/12).

#### 4.4.5 COORDINATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS SUBSIDIÉS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE ET DE REDÉPLOIEMENT BRUXELLOIS

Dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement (ci-après PRR), la Ligue a obtenu un subside de la COCOF lui permettant d'assurer une mission d'accompagnement et de soutien des projets subsidiés dans le cadre du Plan de Relance et de Redéploiement. Au travers de la coordination, du suivi et de l'analyse continue qu'implique cette mission d'accompagnement, la Ligue a réalisé différentes actions.

#### LES PODCASTS

Cf point Relais d'informations.

## LE GUIDE DES LIEUX DE LIENS

### [Lieux de liens version 2 \(lism.be\)](https://lism.be)

Le guide des lieux de liens vise à soutenir la visibilité de lieux en Région de Bruxelles-Capitale dont la philosophie consiste à adopter un regard alternatif sur la santé mentale : replacer la personne au centre et soigner l'accueil, tout en insistant sur l'importance du lien à l'autre ainsi que de l'accessibilité pour tous.tes. De par leur ancrage dans un quartier et dans un réseau, ces initiatives permettent de lutter contre la solitude, de favoriser l'inclusion sociale ainsi que l'entraide entre pairs. Certains se définissent comme lieu de liens, d'autres se définissent par d'autres intitulés voire ne se définissent tout simplement pas. Aucun consensus de définition n'existe à l'heure actuelle – et pour le moment, ce n'est pas plus mal car les étiquettes ont tendance à enfermer les choses - permettant ainsi à chacun de ces lieux de conserver une identité qui leur est propre. Pour autant, il existe bien des points communs à ces lieux : faire liens et favoriser l'inclusion. Notre ambition n'est donc pas de proposer une définition mais d'offrir une vue d'ensemble de ces structures, car nous constatons qu'il n'existe - à notre connaissance - aucun support répertoriant ces initiatives en Région de Bruxelles-Capitale. La première version du guide a été publiée en janvier 2022 et a été rééditée en juin 2022. La réédition comprend une mise à jour des informations ainsi qu'une traduction en néerlandais pour les lieux qui s'y prêtent.

## LE GROUPE INTER-LIEUX DE LIENS

Cf point Groupes de travail.

## LE JEUDI DE L'HEMICYCLE - PLAN DE RELANCE ET DE REDEPLOIEMENT

Cf point Événements/projets menés ou préparés en 2022.

## LE PROJET FILM LIEUX DE LIENS

En octobre 2022, la Ligue a été interpellée pour soutenir la réalisation d'un projet visant à **rendre compte des différentes dimensions du lien** par les images et les sons pris de manière conjointe avec les membres des lieux de liens et une équipe de réalisation. Dans ce cadre, la Ligue a été mobilisée comme point de contact entre les lieux de liens et l'équipe de film. Le tournage devrait commencer en avril 2023.

## LE RAPPORT PRR

Ce document a pour ambition de rendre compte d'une vision globale des projets subsidiés dans le cadre du volet « santé mentale » du Plan de Relance et de Redéploiement (ci-après, PRR). Notre intérêt se porte plus particulièrement sur deux appels à projet, à savoir celui de l'« accessibilité bas-seuil » et celui de la « mobilité ».

Ce document ne rapporte pas les analyses et résultats d'une recherche stricto sensu. Il s'agit plutôt d'un travail de compilation, de rassemblement de documents issus d'un travail de réflexion, d'échange et mise en commun entre porteurs de projets. La méthodologie utilisée est plurielle, adaptée aux différentes situations et relevant de différentes temporalités. Nous retrouvons d'une part des éléments qualitatifs issus des témoignages du terrain lors de rencontres individuelles et collectives mais également des éléments quantitatifs récoltés grâce à la mise en place d'un recueil de données. Ce rapport rend à la fois compte d'éléments contextuels relatifs à ces appels à projet mais témoigne également des expertises du terrain. Il vise à offrir une vision « bottom-up » des initiatives, à mettre en lumière les lignes de force mais également les difficultés rencontrées. [220810 Rapport global PRR LBSM.pdf](#)

#### 4.4.6 DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE (DEQ IV)

Le projet DEQ introduit par la Ligue pour la période 2020-2022 est axé sur la communication. Le point de départ de ce choix est le constat d'une part d'une présence croissante de la santé mentale dans les discours politiques et médiatiques, ainsi que dans le travail de multiples acteurs et d'autre part, d'une nécessité pour la Ligue de développer une capacité et une expertise pour communiquer auprès des intervenants et du public sur les enjeux de santé mentale.

En 2022, nous avons poursuivi le développement de la DEQ avec plusieurs enjeux.

##### **Un enjeu transversal**

La communication est souvent considérée comme un élément en plus du reste, qui vient en bout de chaîne. La prise de conscience de l'équipe, grâce à la DEQ, qu'il s'agit d'un volet transversal à toute action, à penser dès les prémises de celle-ci, a permis d'améliorer les résultats mais aussi et surtout de confortabiliser les travailleur·ses dans leurs tâches.

##### **Un appel d'air à gérer**

Le secteur de la santé mentale a globalement peu intégré les évolutions de la communication. L'accent était mis sur les activités proprement dites ; les supports souvent pensés à partir des travailleur·ses plutôt que des publics, et réalisés avec des moyens simples, peu coûteux mais parfois décalés par rapport aux supports actuels.

L'émergence d'un poste et d'un axe de communication à la Ligue a créé un appel d'air, un certain nombre de services se tournant vers nous pour les aider à réaliser un support de communication. Cela a pu être fait dans certains cas, l'activité visée ayant un lien direct avec les missions de la Ligue, mais a été refusé dans beaucoup d'autres cas. Ceci souligne l'importance pour les services de pouvoir disposer d'un appui pour développer en leur sein, ou à plusieurs, un axe de communication, avec des personnes disposant d'un savoir-faire en la matière.

L'appel d'air a également été interne : la Ligue voyant temporairement ses activités s'étendre et se démultiplier, la chargée de communication s'est trouvée rapidement face à un nombre élevé de tâches à mener. Il a fallu faire des choix en interne pour diminuer la surcharge, quand bien même les actions en question ont tout leur sens.

Ainsi, nous cherchons des ressources pour disposer d'un temps de travail supplémentaire pour préparer la Semaine pour la santé mentale, un événement que nous souhaitons rendre incontournable à Bruxelles, sorte de moment phare pour le public qui s'intéresse de près ou de loin à cette question. Fournir un travail de qualité et surtout aux effets durables ne peut se faire sans un temps de travail spécifique et dévolu à cela. Ce constat, le Crésam (qui a créé la Semaine pour la santé mentale) l'a fait il y a plusieurs années et bénéficie d'un subside permanent de l'Aviq pour un temps de travail supplémentaire.

### **Participation**

Une évolution supplémentaire est d'intégrer, dans la communication, le point de vue des patient-es et proches. Et si possible, dès le démarrage du processus. Ce faisant, il s'agit de prendre en compte le point de vue des personnes concernées, de valoriser leur capacité à parler de leur vécu mais aussi des soins proposés, de soutenir des discours différents sur la santé mentale et qui contribuent fortement à lever les tabous et les stigmates. La participation contribue à un objectif fondamental du social-santé : reconnaître et soutenir les personnes en tant que citoyennes, dans tous les aspects de leur vie y compris la santé mentale.

Dans les études menées par la Ligue, une place croissante est donnée au point de vue des usagers (étude sur les besoins des personnes âgées et celle sur l'accessibilité des SSM) ; le projet jeunes et participation, mené avec le secteur de la promotion santé et qui a démarré en novembre 2022, s'inscrit pleinement dans la même veine. Les modalités pour orienter les travaux et pour présenter les résultats sont pensées en tenant compte des réalités des publics, voire en les incluant dans le suivi des projets.

Dans les Podcasts de la Ligue, les patient-es de plusieurs services sont pleinement parties prenantes de la réalisation des capsules audio, en plus des témoignages qu'il-elles fournissent en guise de contenu.

Cela implique cependant une attention et une manière renouvelée d'aborder le travail, en particulier les outils de communication qui accompagnent celui-ci.

### **Des outils adaptés**

Enfin, les canaux de communication varient selon les publics. Les réseaux sociaux, par exemple, ne constituent pas un ensemble uniforme, de même que la précarité présente à Bruxelles place les populations dans des schémas différents d'accès et de production de communication. Il s'agit donc de chaque fois identifier les publics visés, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer qui malmènent l'accès à l'information, les supports les plus adaptés pour ces publics et les formes spécifiques à donner au message pour qu'il les touche effectivement.

D'où la multiplication des canaux et la dimension chronophage que la communication peut présenter. La maîtrise de ces canaux implique en outre des formations adaptées, une expertise à construire, des moyens financiers également qui peuvent monter très vite (surtout dans le numérique). Et toujours du temps, donc des moyens humains conséquents.

### **Après 3 ans**

La DEQ a permis à l'équipe de penser ces enjeux, au-delà des questions de production de communications. Certaines collègues ont suivi des formations spécifiques, des temps de réunions d'équipes ont été consacrés à ce sujet, ainsi que des moments plus spécifiques. De manière générale, les évolutions sur ces 3 dernières années sont très sensibles. Et les effets marqués.

Mais des écueils demeurent : tout ce que nous avons esquissé ici et dans les précédents rapports doit être encore amélioré, approfondi. On n'intègre pas une nouvelle dimension de travail en quelques formations et adaptations. Il y a des habitudes à ancrer, et une réflexivité à poursuivre.

De plus, la communication doit pouvoir être développée, au vu d'un des enjeux majeurs de déstigmatiser réellement, profondément, largement la santé mentale. Ainsi, le réseau SMIB mis en place avec les podcasts du plan de relance, devrait être développé : d'autres « lignes » pourraient être établies, réunissant des capsules audio sur les très nombreux projets menés par nos membres, sur des vulgarisations quant aux approches en santé mentale, sur des thématiques particulières... Un tel outil peut avoir un vrai impact auprès de la population, d'autant plus qu'en dehors des initiatives de la Ligue, les campagnes sur la santé mentale à Bruxelles restent très peu nombreuses. Nous en voulons pour preuve un échange qui a eu lieu lors de la séance du 10 février 2023 du Parlement de la COCOF, entre députés et la Ministre-Présidente, Mme Barbara Trachte, sur les campagnes de déstigmatisation et de prévention existantes à Bruxelles. Sur les 6 actions citées par la Ministre dans sa réponse, 4 étaient des actions portées par la Ligue et 1 co-produite par la Ligue (la dernière étant menée par un SSM membre de la Ligue). Tout en étant appréciées, ces actions étaient jugées par certains comme encore insuffisamment connues.

Nous aimerions en outre pouvoir penser des modalités d'évaluation des effets de la communication : avons-nous pu toucher nos publics-cibles ? Quel message ont-ils retenu ? Cela a-t-il changé leur perception / représentation ?

La dimension participative en est à ses balbutiements et gagne à être renforcée. En s'appuyant notamment sur l'expertise d'autres acteurs comme les associations de patients/proches, des pairs-aidants ou encore le secteur Promotion de la santé.

Tout ceci est conditionné à des moyens suffisants pour relever tous ces défis, moyens qui manquent actuellement et que nous essayons de trouver auprès de la COCOF et d'autres sources de financement.

## SITE INTERNET

La chargée de communication a élaboré de multiples graphismes pour les publications et événements. Elle garde à jour le site internet et réfléchit son dynamisme.

L'objectif d'un site internet pour une association comme la Ligue est de pouvoir refléter non seulement les dossiers traités mais aussi de mettre en évidence le travail de ses membres, la diversité des approches en santé mentale, ainsi que des outils qui permettent de mieux comprendre ce qu'est la santé mentale et comment l'aborder. C'est là un chantier énorme qui implique de centraliser un maximum d'éléments de la part de nos membres.

## NEWSLETTER

Cet envoi est constitué :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :
  - Les évènements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir) ;
  - Nos évènements propres ;
  - Les offres d'emploi.

## OXIMAILING

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 5000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design) concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc.

## RESEAUX SOCIAUX

Flux d'actualité via Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et Twitter.

Ces pages nous permettent d'/de :

- Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur l'actualité, nos événements, nos actions ou celles des membres et partenaires ;
- Fédérer une communauté et d'interagir avec eux ;
- Connaitre nos publics ;
- Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur ;
- Communiquer de manière ciblée et interactive.

## PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → [communication@lbsm.be](mailto:communication@lbsm.be)

## PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Vous pouvez prendre connaissances des [travaux des chercheurs](#) & des travaux, des articles, des prises de position des groupes de travail, des notes politiques, des cartes blanches, ..., via [ce lien](#).

# GLOSSAIRE

ACJB	Association des Centres de Jour Bruxellois
ACSEH	Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées
AG	Assemblée Générale
AISLF	Association Internationale des Sociologues de Langue Française
AMA	Association des Maisons d'Accueil
APPCF	Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille
APPPsy	Association des Psychologues Praticiens d'orientation Psychanalytique
AS	Assistant·e Social·e
ASBL	Association Sans But Lucratif
CA	Conseil d'Administration
CAMD	Centre d'Appui Médiations de Dettes
CAPREV	Centre d'Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Extrémismes et Radicalismes Violents
CBCS	Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CFIP	Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique
CG	Centre de Guidance
CMP-SSJ	Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif
CNS	Conseil National de Sécurité
COCOF	Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale
COCOM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
Crésam	Centre de Référence en Santé Mentale
CSS	Conseil Supérieur de la Santé
CSSI	Centre Social Santé Intégré
CVSM	Comité de Vigilance en Travail Social
CVTS	Comité de Vigilance en Santé Mentale
EMC	Encyclopédie médico-chirurgicale
ETP	Equivalent Temps Plein
GT	Groupe de Travail
FBPS	Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé
FCPC	Fédération des Centres de Planning et de Consultations
FCPPF	Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial

FCSSMB	Fédération pour la Coordination des Services de Santé Mentale Bicommunautaires
FdSS	Fédération des Services Sociaux
Fédito	Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
FESSMB	Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FEWASSM	Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale
FLCPF	Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSSMB	Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
GEMS	Groupe d'Experts de stratégie de crise pour le Covid-19
IESSID	Institut d'Enseignement Supérieur Social de l'Information et de la Documentation
IFA	Inter-Fédérations de l'Ambulatoire
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie
KCE	Centre Fédéral d'Expertise en Soins de Santé
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MDM	Médecins du Monde
MSF	Médecins Sans Frontières
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
OSS	Observatoire de la Santé et du Social
PFCSM	Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale (devenue Plate-forme Bruxelloise pour la Santé Mentale ou PBSM)
PO	Pouvoir Organisateur
PPL	Psychologues de Première Ligne
PSI	Plan de Service Individualisé
PSSI	Plan Social-Santé Intégré bruxellois
RGPD	Règlement Général européen de Protection des Données
SGG	Steunpunt Geestelijke Gezondheid
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale ASBL
SPAD	Soins Psychiatriques pour personnes séjournant A Domicile
SSM	Service de Santé Mentale
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UPPsy-BUPsy	Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen
VVGG	Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid



LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

Editeur responsable : Yahyâ H. SAMII

[www.lbsm.be](http://www.lbsm.be)